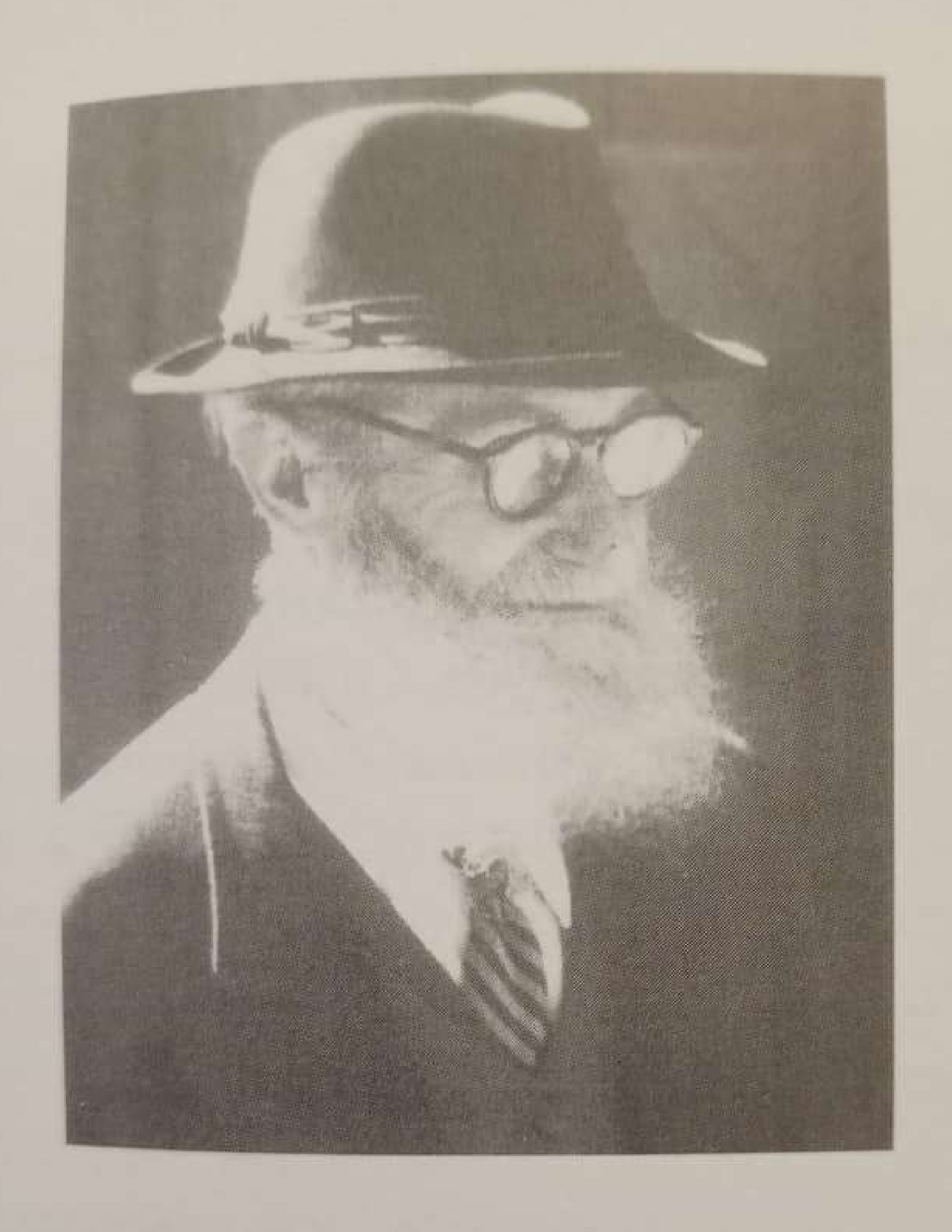


Elie Reynier
(1875-1953)

COLLABORATEURS

G. AIRELLE, E. ALLOT, J. AUFRÈRE, J. BALDACCI, E. BERTH, Marthe BIGOT, M. CHAMBELLAND, J. CÉVENOL, F. CHARBIT, J. et J. CORNEC, V. DELAGARDE, MAX EMILE, FINIDORI, H. FULCONIS, A. GARNERY, B. GIAUFFRET, MAX EASTMAN, JEAN GLAIVE, V. GODONNÈCHE, R. HAGNAUER, G. LACOSTE, F. LORIOT, R. LOUZON, A. MAHOUY, L. MARZET, J. MESNIL, P. MONATTE, G. NICOLAS, J. PÉRA, R. W. POSTGATE, A. RICHARD, A. ROSMER, R. ROUVIANE, C. TALÈS, U. THÉVENON, G. THOMAS, A. VILLEVAL etc., etc...

BIBLIOTHÈQUE
MUSÉE SOCIAL

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Communiste

CONDITIONS D'ABONNEMENT		ADMINISTRATION & REDACTION	TROISIÈME ANNÉE — N° 35
FRANCE, ALGÉRIE COLONIES	EXTÉRIEUR	96, Quai Jemmapes, PARIS-X°	1er Juin 1927
Six mois . 16 fr.	Six mois . 22 fr.	Téléphone : Combat 08-02	Prix du numéro 1 50
Un an . . 3[illegible]	Un an . . 40 fr.	Chèque Postal : *Révolution Prolétarienne* 734-99	(Extérieur : 2 fr.)

SOMMAIRE

L'Unité syndicale

La Nouvelle Revue Socialiste *a ouvert sur l'Unité syndicale, une enquête qui ne peut manquer d'être intéressante. Parmi les réponses déjà publiées, dans son numéro du 15 mai, émanant de militants des diverses tendances, depuis Glay jusqu'à Monmousseau, reproduisons celle où Monatte fait justice de certaines légendes.*

L'unité syndicale est-elle possible actuellement ? Je ne le crois pas.

Entendons-nous, je ne veux pas dire que la scission soit définitive et irréparable et que l'unité soit à tout jamais impossible. Celle-ci est tellement indispensable à la classe ouvrière, l'affaiblissement de la combativité de la classe ouvrière française — ainsi que le dit très justement votre questionnaire — provient pour une si grande part de la scission, qu'un jour ou l'autre l'unité syndicale se rétablira. Ce jour, nous devons tout faire pour l'avancer. Mais ce n'est pas l'avancer que de croire qu'il est proche, qu'il est venu; c'est, au contraire, une bonne raison pour ne rien faire, ni préparer les esprits, ni presser les événements.

Je ne m'explique pas bien les illusions qui ont cours dans certains milieux. Du côté de la C. G. T. on regarde la dissolution de la C. G. T. U. comme décidée et comme devant se produire incessamment. Décidée par qui ? Par l'Internationale communiste ? Par le Parti communiste français ? J'ignore ce qu'il en est exactement, n'étant pas dans le secret des champions de la « direction unique », mais je reste incrédule. Au dernier Comité national confédéral, Bourderon disait que lorsqu'on était resté divorcé six ans on pouvait bien patienter six mois pour coucher de nouveau ensemble. Evidemment, évidemment ! Mais je crains fort que la chambre à coucher ne soit pas plus prête dans six mois que maintenant. Il n'y a qu'une manière de faire l'unité, il n'y en a pas deux, c'est la fusion des deux C. G. T. Hors de là, il n'y a et il n'y aura que manœuvre dangereuse, vie commune impossible, nouvelles déceptions, pagaïe plus profonde.

Ce n'est pas ainsi qu'on rendra à la classe ouvrière française sa combativité et son unité syndicale. Il faut voir les choses telles qu'elles sont et non telles qu'on souhaiterait qu'elles soient. Les causes qui ont entraîné la scission restent ; les scissionnistes de droite et ceux de gauche, que je dénonçais au Congrès de décembre 1921, ne me paraissent pas avoir changé d'état d'esprit; parmi ceux de gauche, quelques-uns ont, depuis, érigé en théorie la scission, constitué une IIIe C. G. T. et tenté l'œuvre irréalisable d'un syndicalisme d'opi-

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS – Musée social

elle, quand elle consentira à la fusion avec la C. G. T. U.

Et si ses dirigeants s'y refusent ? Eh bien ! C'est aux militants confédérés, aux syndiqués confédérés de réclamer le rétablissement de l'unité, de faire pression sur leurs dirigeants, de les y contraindre.

L'unité syndicale ne reviendra pas toute seule. Rien ne vient tout seul. Elle ne sera d'ailleurs possible et durable que si les tendances peuvent cohabiter sous le même toit sans rendre tout travail impossible, et sans mettre en péril l'organisation. Elle viendra comme le couronnement d'un double effort de redressement, redressement de la C. G. T. se dégageant de la tutelle gouvernementale, redressement de la C. G. T. U. se dégageant de la tutelle du Parti communiste.

PIERRE MONATTE.

LA « MONSTRUEUSE LOI MILITAIRE » DU SOCIALISTE BONCOUR ET DU GÉNÉRAL BUAT

LA MOBILISATION TOTALE

Le projet de loi « sur l'organisation générale de la nation en temps de guerre », dont la Chambre a bâclé le vote au cours des 3, 4, 5 et 7 mars derniers, a soulevé dans une partie du pays et au dehors, une vive et légitime émotion, et qui eût été bien plus intense, si la presse, toujours servile et toujours indifférente aux intérêts véritables du peuple et des peuples, avait rendu compte de ces débats avec quelque détail et quelque précision.

C'est une facétie du rapporteur Paul-Boncour ou de Léon Blum, que de dire : l'émotion soulevée est due au bluff communiste, les objections sont des balivernes communistes. « Il est regrettable, dit l'*Impartial français* du 15 mars, que les électeurs ne soient pas plus curieux des débats parlementaires. Ils auraient senti passer sur eux le frisson de la ruine et de la mort. » Léon Blum (*Populaire* du 1er avril) reconnaît que le vote unanime de la loi par le groupe parlementaire S. F. I. O. « cause dans [ses] sections une inquiétude croissante ». Au Congrès de Lyon, Paul-Boncour « s'est fait porter malade », n'osant affronter une opposition qu'il jugeait redoutable. Et je montrerai plus loin comment les parlementaires socialistes se préparent à jeter du lest...

Au dehors, les critiques ont été ou ont dû être vives, à en juger par quelques journaux anglais (et ici encore la presse, à commencer par l'*Humanité,* manque à son premier devoir d'information, en ne donnant rien de précis sur l'opinion des divers partis dans les divers pays).

Le *Daily Chronicle* rappelle avec stupeur la pensée des promoteurs de la loi :

> Il s'agit de préparer corps et âmes à la guerre jusqu'aux enfants des écoles. *Et il dit que la loi Boncour renferme* « les plus formidables, les plus sombres mesures qu'ait jamais votées le Parlement d'aucun pays. »

Les *Daily News* ont manifesté une surprise indignée :

> Le projet Boncour engloutit d'une seule bouchée la Nation dans l'estomac de la guerre. Grâce à cette loi abominable, on réduira le pays entier au silence; aucun individu ne pourra plus exprimer une opinion quelconque sur la mobilisation qui *en aura fait un esclave impuissant de l'Etat.*

Elles observent avec raison qu'avec une arme aussi redoutable, la bourgeoisie au pouvoir pourra « *entreprendre instantanément une guerre de premier ordre* ». Et elles se demandent si c'était là vraiment que devait aboutir Locarno !

Le parti travailliste exprime un étonnement d'ailleurs candide, et oublie de regarder comment lui-même mène la lutte de classes :

> Les auteurs de ce projet sont deux généraux et un socialiste, M. Paul-Boncour. Puisque les socialistes se mettent à agir de la sorte, il est temps qu'ils abandonnent la prétention d'être internationalistes. Les socialistes français ont oublié leur cri historique : « *Prolétaires de tous pays, unissez-vous !* » Et le *New Leader* ajoute : « Nous désespérons, après cela, du pouvoir ou de la volonté du mouvement international ouvrier d'empêcher la guerre ! »

Il n'est pas douteux que, dans d'autres pays, comme en France même si l'on avait été mieux renseigné, l'émotion eût été générale et véhémente. Mais la loi est peu connue : on le voit bien à la stupeur de ceux devant qui l'on en lit les textes essentiels.

La discussion à la Chambre.

A en suivre la discussion dans l'*Officiel,* une impression se formule immédiatement à l'esprit : discussion bâclée devant un Parlement-croupion. « Escamotée », a dit le *Temps.*

La docilité est habituelle dès qu'il est prononcé le mot « patrie », idole des temps actuels, plus sanglante et plus despotique que ne le fut jamais aucune autre au cours des âges. Mais cette impression est plus forte ici et plus continue. Non seulement ce Parlement applaudit — comme toujours — les affirmations les plus contraires à la vérité élémentaire, et pourvu qu'elles soient exprimées dans les termes les plus niais (1), mais il faut dire nettement que la discussion n'a pas été libre; en tout cas, il n'a pas dépendu du président de la Commission de l'armée, M. le général Ad. Girod, et du rapporteur Paul-Boncour, qu'elle

(1) Il serait dommage, pour notre gaieté, de n'en citer aucune. M. Bouisson, digne successeur du pompeux Herriot, répond à Cornavin : « Il n'y a pas un bon Français, digne de ce nom, qui puisse admettre que la France ait une parcelle de responsabilité dans la dernière guerre. » Quand Marty rappelle l'assassinat de Jeanne Labourbe par des officiers français, le même président l'interrompt, cocasse : « Ces paroles ne sont pas admissibles ».

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS – Musée social

ne fût étouffée, et que tous n'obéissent au doigt et à l'œil en votant un texte parfait, tabou et sacré; et toutes leurs dénégations n'y changent rien :

Dès le début, au sujet d'un amendement quelconque : « Je demande à nos collègues, dit Paul-Boncour, de ne pas chercher par des additions à rompre l'équilibre d'un texte que nous avons péniblement établi. »

Vers la fin, M. Ad. Girod : « Lorsque nous avons commencé le présent débat, nous ne pensions pas que des demandes de scrutins publics répétés, sur chaque article et presque sur chaque alinéa, viendraient *paralyser la marche normale* de cette discussion. » Il faut qu'à cette insolence de Ramollot, Ern. Lafont, si souvent mordant, réponde qu'il se place parmi « ceux qui, n'acceptant pas le projet de loi tout cru et d'un seul mouvement de déglutition, prétendent l'étudier et le discuter, comme le règlement, la loi tout court et la Constitution l'ont permis jusqu'à présent aux membres de cette assemblée. » Et il maintient le droit du Parlement à utiliser ces scrutins publics qui obligent chacun à prendre ses responsabilités. M. Girod s'explique, ou s'excuse: « Je n'ai pas dit cela »; mais la réplique de Lafont portait juste.

Relevons dans cette discussion le rôle de Lafont: il a essayé, moins comme communiste que comme parlementaire, d'extorquer au pouvoir exécutif quelques-unes des prérogatives formidables et arbitraires que lui attribuait le projet de loi (1). Grâce à son talent de juriste et à son ironie incisive, il a obtenu « des petits reculs profitables... des positions de repli moins dangereuses pour nous et moins commodes pour l'offensive fasciste que nous redoutons. » Il ne se fait pas trop illusion, je suppose, sur les garanties qu'il a assurées en faisant remplacer, par exemple, le mot *décrets* par le mots *lois*, en substituant le contrôle et le vote du Parlement à des décisions ministérielles : le jour où serait appliquée cette grande loi de « salut public », ces garanties minimes seraient balayées comme fétus... Mais il n'était pas inutile de faire sentir au Parlement quelle subordination il allait consentir, — et, peut-être, de troubler quelques mauvaises consciences ?

Quant au P. C., son rôle a été à peu près nul. J'entends bien qu'il lui suffit d'intervenir pour faire l'unanimité contre lui : donc, rôle difficile. Mais l'unanimité y est tout de même. Et aucun n'a prononcé quelques-unes des hautes paroles qu'il eût fallu entendre contre la guerre et la militarisation totale, ou même, simplement, contre la puérilité retardataire des conceptions militaires d'aujourd'hui. Et, depuis, sa campagne, dans l'*Humanité* ou par des tracts, est absolument insuffisante et superficielle.

(1) Sachons bien que l'un des buts *essentiels* des promoteurs de la loi, c'était d'établir une véritable dictature de l'Exécutif, du pouvoir non militaire, mais civil. — « Je pense que nous nous acheminons ainsi vers la désignation d'un *Président du Conseil* sans portefeuille qui *exercera personnellement* la direction de l'entreprise d'ensemble qu'est la Défense nationale du Pays » (Jean Fabry). — Et voyons bien ce danger, qu'escamotent les panégyristes de la loi. « [La] préoccupation de maintenir le contrôle » [du Parlement] n'était absolument pas, et n'est pas, tant s'en faut, « à tous les détours de la loi », quoi qu'en dise Em. Kahn (*Cahiers des Droits de l'Homme*, 10 mai, p. 196). Mais Kahn, opposant seulement le civil au militaire, groupe à dessein *Gouvernement* et *Parlement*, — par une bien fâcheuse confusion.

Et c'est pourtant contre lui, ou plutôt contre toute la classe ouvrière communiste et syndicaliste révolutionnaire, qu'a été réalisée par 500 voix contre 31, l'unanimité parlementaire. Cette unanimité, *à elle seule*, montre le caractère *véritable* de cette loi « patriotique ». Loi de répression et de régression sociale.

Les caractères de la loi.

Quels sont donc les caractères dominants de cette loi, tels que les formulent ses promoteurs ?

Elle veut organiser la nation entière, en cas de guerre, par une mobilisation totale;

Elle établit ainsi l'égalité de tous devant les risques variés de la guerre, — elle met tous les citoyens, ou plutôt tous les Français, à leur place pour un rendement maximum, — elle n'accorde aucun privilège de situation ou de fortune à personne;

Et elle se défend absolument d'avoir aucun caractère agressif, ni contre aucun autre peuple, ni au dedans contre une classe sociale quelconque.

"Sans distinction d'âge ni de sexe".

Sur le premier point, rien de plus clair. Paul-Boncour déclare à *Excelsior :*

« La France veut la paix. De cette volonté profonde et sincère, elle a multiplié les témoignages. Mais c'est justement pour maintenir cette paix, qu'il lui faut préparer, dès le temps de paix, la mobilisation totale de sa population, sans distinction d'âge ni de sexe, pour le cas où le territoire serait une fois de plus envahi. »

Léon Blum dit (*Populaire*, 1er avril) :

« La loi englobe intégralement la nation, individus et biens, l'emploie tout entière au service du pays attaqué. »

Et c'est ce que formule l'article premier :

« Article premier. — En temps de guerre, tous les Français et ressortissants français, *sans distinction d'âge ni de sexe*, ainsi que *tous les groupements légalement constitués*, sont tenus de participer... soit comme combattants à la défense du pays, soit comme non-combattants, à l'entretien de sa vie matérielle et morale. »

Voilà donc l'égalité de tous devant la guerre. Ici, où nous ne faisons pas de démagogie aux effets faciles, ne disons pas que les femmes vont être casquées et partir fusil en main, ni que l'on exigera des enfants et des vieillards un effort ou un risque proprement militaires. C'est donner beau jeu aux défenseurs de la loi. Mais tous seront utilisés pour la guerre, dans des conditions fort mal déterminées, par exemple pour les femmes.

L'article premier réédite, en termes lourds, le fameux décret de Barère, en 1794 :

« Les jeunes gens iront au combat; les hommes mariés forgeront les armes...; les femmes feront des habits et serviront dans les hôpitaux; les enfants mettront le vieux linge en charpie; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers, prêcher la haine des rois et l'amour de la République. »

C'est aussi ce que dit Paul-Boncour en son lyrisme : « ...Il faut que, dès le premier jour, la nation tout entière, qui n'est pas aux armées, soit au travail pour ravitailler les armées. Il faut... » Et la conséquence, c'est que : « Il n'y a plus de différence au jour de la défense nationale entre celui qui est militaire et celui qui ne l'est pas. »

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS – Musée social

Affirmation nouvelle et grave, dont se sont inquiétés quelques députés, Chaumié, Duval-Arnould, Loucheur, Lafont : — Que devient le classique droit des gens ? Il distinguait, il distingue : les combattants, — les non-combattants à la suite des armées, — et le reste, la population pacifique. Cette troisième catégorie glisse désormais dans la deuxième catégorie. « Craignez, dit Chaumié, de justifier des procédés aussi barbares que les déportations de femmes et d'enfants et les torpillages sans avertissement. » « Les Belges envahis, dit Lafont, se sont défendus contre les empiétements de l'autorité militaire en brandissant sans cesse ce pauvre petit droit international aujourd'hui traité de si haut. »

Cet article premier, c'est donc la codification, la légitimation, de tous les « crimes » si violemment reprochés aux Allemands contre les « civils ». Il faut au moins le savoir.

Allons-nous, ici, nous indigner, avec les juristes? — Il ne faut pas négliger, ni contester l'argument de Lafont : « Il y a quand même des formules qui ont un certain intérêt, qui sont un premier hommage rendu par ceux qui, peut-être, la violeront demain, à une certaine conception d'avenir non encore réalisée... C'est cela que vous balayez... »

Mais, cela dit, il m'est impossible de considérer comme injustes, comme injustifiables, ces fameuses « atrocités ». L'ouvrière aux obus, la paysanne alimentant le soldat, l'enfant quêtant pour les œuvres de guerre, et, parbleu ! moins intéressant encore, le rentier stratégiste et jusqu'auboutiste du Café du Commerce, — aucun n'est plus « innocent » que le soldat dans la tranchée. Ah ! relisez, dans les *Temps Maudits*, l'admirable *Droit des Gens*, où Martinet flagelle si âprement l'hypocrisie et la lâcheté des civils...

« Qu'on tue les soldats, c'est la guerre.
Les soldats, ces morts, c'était la plus belle jeunesse
La plus généreuse et la plus saine, [du monde,
C'est ce qui vous dispense d'avoir pitié pour eux.

...Ici, pour abriter nos carcasses civiles,
Nos maîtres ont dressé leur arsenal de lois,
Et nous vous regardons avec des yeux tranquilles
Vous perdre dans l'enfer où nous n'entrerons pas... »

Donc, ce qui nous révolte dans cet article premier, ce n'est pas son iniquité. C'est, — au moins pour le but *apparent* de la loi, — son imbécillité.

Imbécile par cette prétention même de l'égalité. Y a-t-il un seul ancien combattant, un seul socialiste, un seul Français, qui croie *réellement* qu'il peut y avoir égalité — égalité devant le danger, devant la mort, devant le fisc et le gain — dans une société comme la nôtre, en quelle circonstance que ce soit ! Ce bluff démagogique peut- il vraiment faire illusion à quelqu'un ?

Imbécile à l'égard des femmes, qui ont bien raison de protester contre cet abus de leur personne et de leur vie — sans qu'elles aient été consultées. Sans doute, elles paient les impôts sans être admises à les voter ni les contrôler (contrairement à l'article 14 de la Déclaration des Droits de l'Homme) : mais il est plus grave de disposer du travail et de la conscience que de l'argent... Nul ne sait d'ailleurs à quoi elles s'emploieront : Pinard s'étant inquiété de la femme ouvrière dans les usines de guerre, et de l'effondrement de la natalité qui s'ensuivit, Paul-Boncour répond que « le rôle essentiel de la femme pendant la mobilisation serait de diriger les *garderies d'enfants* privés de leurs parents... » L'ineptie de cette réponse se suffit.

Imbécile par l'exemple ainsi donné aux autres Etats, « les nationalistes de tous pays n'étant que trop disposés à s'engager, après la Chambre, dans une dangereuse politique d'émulation et de surenchère », comme dit si bien la Section française de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté. — Et, du reste, *nous savons déjà l'effet déplorable produit par cette loi sur nos amis pacifistes d'Allemagne*, sur les vrais pacifistes, navrés du renfort apporté aux nationalistes allemands... Et telle est l'œuvre du délégué de la France à la S. D. N.

Imbécile par le raisonnement qui consiste à affirmer « que *les risques de guerre n'ont cessé de décroître* — l'histoire le prouve — à mesure que les conséquences de la guerre atteignaient des portions plus étendues de la nation, et qu'y engager la nation entière, c'est pratiquement la rendre impossible. » (L. Blum, *Populaire*, 1er avril.) Qu'un homme aussi intelligent sorte des bourdes aussi colossales, cela juge une cause !

Imbécile encore, par l'inanité même, la vanité, l'insuffisance absolue de cette mobilisation totale. Que l'on mobilise les hommes seuls, de 20 à 45 ans, ou les hommes et les femmes de cet âge, — ou l'entière population : en quoi les données du problème militaire en sont-elles modifiées ? En quoi cela assure-t-il à la France une supériorité quelconque ? — Au taux actuel des natalités, la France aura en 1931 et en 1941 neuf millions d'hommes de 20 à 55 ans, l'Allemagne seize millions, l'Italie dix et onze, la Grande-Bretagne onze et douze, le Japon quatorze et seize (1) : et les proportions seront les mêmes pour l'ensemble du pays. Y a-t-il là l'ombre d'une solution ? Et toute tentative de lutter par le nombre n'est-elle pas une puérilité ? — Mais, est-ce bien là le but *véritable* de la loi ?

La « collaboration » des intellectuels.

Ce n'est pas seulement le nombre qui est mobilisé, la population totale, — c'est la vie même de la nation, son système nerveux, son cœur, son cerveau. Ainsi le veut l'article 4, qu'il faut bien connaître :

Art. 4. — La mobilisation des armées de terre et de mer est préparée respectivement par le ministre de la Guerre et par le ministre de la Marine et exécutée par leurs soins.

La mobilisation nationale comporte en outre :

1° La mise en œuvre de tous les moyens de communication...

2° Dans l'ordre économique, des dispositions ayant pour effet de pourvoir par priorité aux besoins... des forces armées...

3° Dans l'ordre *social*, des mesures ayant trait aux *modifications* à apporter, pour le temps de guerre, à la législation et à la réglementation qui régissent les *rapports des citoyens entre eux et avec l'Etat;*

4° Dans l'ordre *intellectuel*, une orientation des *ressources du pays dans le sens des intérêts de la défense nationale;*

5° Enfin, *toutes les mesures nécessaires pour garantir le moral du pays.*

Les avocats de la loi n'effaceront jamais les appréhensions suscitées par les paragraphes 3, 4 et 5 de cet article.

Marty a montré avec force l'arbitraire de ce texte vague, si menaçant pour la classe ouvrière,

(1) Statistiques de la S. D. N.

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS – Musée social

et quelle organisation de mensonge il décidait. Lafont, juriste écouté, a fait sentir que cet article, paragraphe 3, mettait en cause, permettait de modifier « l'ensemble de nos codes et de nos lois spéciales..., à la fois le droit public — rapports des citoyens avec l'Etat — et le droit privé — rapports des citoyens entre eux » : il adresse au Parlement un émouvant appel pour qu'il n'abdique pas.

Effarante réponse de Paul-Boncour : « Comment [M. Lafont] ne voit-il pas que le paragraphe 3 visant des modifications à la législation, *on ne peut pas faire autrement* que de les imaginer fixées par des lois et par des règlements d'administration publique.

« *E. Lafont.* — Dites-le !

« *Le rapporteur.* — Je le dis.

« *E. Lafont.* — Dites-le dans un texte ! »

Sur quoi Renaudel, habile, présente un amendement : « Les mesures prises aux alinéas 3° et 5° feront l'objet de lois ». Adopté par la Commission, donc par la Chambre.

Non sans que Lafont ait fait cette trop judicieuse observation (que les camarades S. F. I. O. de bonne foi feront bien de méditer) :

« Je suis à la fois surpris et inquiet de voir qu'aux textes tels qu'ils sont, on m'oppose — ce n'est pas la première fois — les intentions généreuses de M. Paul-Boncour. Lorsque vous avez voté ces textes, l'éloquence balayée, il reste des mots qui ont pris pouvoir législatif. »

— Ainsi, le paragraphe 3 (droit public et privé), le paragraphe 5 (le moral du pays), ne pourront s'appliquer que par des lois. Belle garantie, certes, pour un nouveau « 4 août 1914 » devant un Parlement affolé et asservi ! Du moins était-il bon de marquer le péril.

Mais le paragraphe 4, — l'orientation des ressources *intellectuelles* du pays ? — Les « intellectuels » se sont émus. La revue *Europe* a lancé une pétition, signée aussitôt de cent soixante des plus grands noms d'aujourd'hui et de cinquante-quatre élèves de la rue d'Ulm, et qui dit :

« Ce texte nous semble abroger pour la première fois en temps de guerre toute indépendance intellectuelle et toute liberté d'opinion, supprimer le simple droit de penser. Nous estimons qu'il constitue l'atteinte la plus grave qui ait jamais été portée à la liberté de conscience... »

Ces deux cent quatorze intellectuels, et tous autres qui suivront, n'ont-ils point su lire ? — La raillerie de Paul-Boncour voudrait le faire croire, si elle ne le montrait désemparé... « Ils n'ont donc jamais entendu parler de la censure et de l'état de siège ? » — Et comment s'explique-t-il ?

Quelle pitié ! — On évitera, par ce texte, « que le maniement délicat des choses de l'intelligence... ne soit traité brutalement par des mains militaires... » — Et nous voilà rassurés ?

Mais que lis-je ensuite ? « Ce texte fixe d'avance, dès le temps de paix, avec le concours sollicité (1) des individus et des groupes... *la collaboration à la tâche commune des intellectuels,* que leur âge ou leurs forces ne destinent pas au front. » — Mais cette collaboration *fixée d'avance* (et qu'avaient donc fait d'autre les fameux « 93 » intellectuels allemands si honnis ?), n'est-ce point justement contre quoi nous protestons ? L'historien démontrera que le Boche — ou l'Italien, ou l'Anglais — a une histoire de crimes; — le biologiste disséquera son cerveau de gorille; — le philosophe, l'écrivain, vilipendera Fichte (de nouveau), ou bien Dante, ou Shakespeare; — le géographe affirmera que le Pô ou l'Ebre nous appartiennent, et, bien plus encore, la Tamise, etc... (Que feront le botaniste et le géologue ?). « Car il faudra des opinions fausses comme il faudra des obus ! » (Alain).

M. Léon Blum a plaidé plus étrangement encore :

« La loi qui met au service de la nation attaquée toutes les formes de l'activité individuelle *n'a certainement pas entendu franchir les limites du for intérieur* et imposer une obligation aux pensées, aux consciences. »

Inutile de discuter. Répétons : qu'un homme aussi intelligent sorte des bourdes aussi phénoménales, cela juge une cause.

— La protestation des intellectuels ne m'émeut point. Je l'ai signée, je crois qu'il faut la signer, comme toute protestation contre tout ou partie de la loi (1). Mais cette émotion devant leur dignité atteinte, si elle n'est pas dénuée de noblesse, elle est insuffisante : Protestez donc aussi, et d'abord, contre la militarisation totale et contre la guerre, — le crime par excellence.

Sur le front, les paysans.

M. Paul-Boncour a un argument plus heureux pour se défendre. Il ne s'agit point, dit-il, de vers et de prose, mais « de chimie, de météorologie, de balistique... » (et aussi de « délégués à la propagande », cependant ?). Il ne faut plus voir « des professeurs affectés à l'entretien des routes, des ingénieurs à la garde des magasins d'habillement et des chimistes au graissage des voitures ».

Bref, il faut mettre les gens à leur place, utiliser *les compétences :* voilà nos intellectuels rassurés, sans doute, — à l'abri du danger, et à leur travail habituel ? « C'est de l'autre côté des tranchées qu'on avait compris *la place éminente* des intellectuels dans la guerre moderne. » — Quel mépris ne sent-on pas dans cette apaisante apologie !

Cette interprétation de Paul-Boncour, cette utilisation des compétences, elle est dans la loi :

« Art. 5. — Dans le cas de mobilisation nationale... toutes les personnes participant à l'œuvre de défense nationale sont employées *au poste où elles peuvent rendre les plus utiles services.* »

Très bien : comment n'approuverions-nous pas cette préoccupation excellente !

Mais voici. Les intellectuels « collaborent à la tâche commune » : mais pas au front. Les industriels, les ouvriers — métallurgistes, cuirs et peaux, mineurs, etc. — sont à leur travail. Et que reste-t-il aux tranchées et aux attaques ? « Tout y est réglé, dit Alain, *pour que les paysans portent tout le poids de la guerre.* »

(1) *Sollicité :* Ah ! fi, M. Paul-Boncour. Sollicité, vraiment ? Quel mot curieux !

(1) Et sans se laisser arrêter par l'objection vraiment saugrenue, dans sa forme injurieuse, d'un Emile Kahn (*Cahiers des Droits de l'Homme*, 10 mai, p. 195) : « Une loi forme un tout... Retenir quatre lignes d'un texte de vingt-quatre pages, et sur ces quatre lignes condamner tout ce texte? *Procédé de Laubardemont.* » — Eh là, colérique Kahn, vous allez un peu fort. Les Laubardemont (et vous le savez bien), magistrats serviles, et non point intellectuels sans pouvoir, ce ne sont pas ces professeurs, écrivains, étudiants : Ce seront les *juges* qui, au 4 août 1929, feront fusiller R. Rolland et vingt autres, par application *non pas du texte entier de la loi,* mais de *son article* 4, *paragraphe* 4 : et vous le savez bien, farceur !

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS - Musée social

Il faut qu'ils le sachent. Il faut le leur dire. Il faut qu'eux aussi — par intérêt et par égoïsme, soit ! — par justice aussi, — protestent véhémentement.

Dire — comme on l'a dit, à la Chambre et ailleurs, et moi-même en commençant — que *tous* seront au danger (avions, explosifs qui sautent, gaz qui se répandent) — c'est vrai, et c'est faux. Car cela c'est accidentel. Ce sont les risques du travail de paix, un peu accrus. « La peur ne trouve pas matière ici comme dans la tranchée de départ, dit Alain. Joignez à cela une vie de misère et d'esclavage, plus pénible encore qu'on ne saurait dire. En comparaison de quoi l'usine la plus dangereuse sera encore un paradis. »

Les ouvriers, avec leurs salaires. — Et sur le front, les paysans, avec cinq sous. — Les paysans seuls. Cet autre, plaisamment, ajoute : avec les curés (et la raillerie contre les disciples du Christ, elle est méritée cent fois. Mais non : ils relèveront le moral de la nation, et prêcheront la haine et le massacre). — J'ajoute aux paysans : les nègres, défenseurs conscients et volontaires, comme chacun sait, du Droit et de la Civilisation, contre les barbares...

Le paravent des bénéfices de guerre.

Voici maintenant la grande pensée du règne. Les articles 10 et 11 organisent l'acquisition des « ressources nécessaires pour assurer la défense nationale ».

Ces ressources « sont obtenues (art. 10) : soit par accord amiable, — soit par réquisition; *tout bénéfice devant être exclu* dans un cas comme dans l'autre ». C'est là « le point vital de la loi » (Paul-Boncour). C'en devait être du moins le paravent, aux yeux d'une classe ouvrière crédule.

« Le Gouvernement (art. 11) peut *requérir*... 3° *l'usage ou la consommation de tous animaux, matériels*, denrées, matières premières, produits manufacturés, objets, meubles, immeubles, installations ou établissements divers... » Suivent de longues explications sur l'indemnité de réquisition, sur l'intérêt des capitaux investis dans l'entreprise et utilisés par l'Etat.

Qu'est-ce donc que cette réquisition ? Quelle mesure radicale, digne des grands conventionnels ? — Pour un G. Hervé, « on installe tout simplement le régime collectiviste ou communiste en France ». Mais Paul-Boncour, plus modeste, avait déclaré : « Il ne s'agit pas de faire une transformation sociale sous le couvert de la guerre. »

Les industriels auront de l'Etat — au minimum — l'intérêt de leurs capitaux, l'amortissement, le remplacement du matériel usé ou détruit. Le personnel mobilisé mais non militarisé aura des indemnités, traitements et salaires. Il y aura des primes à l'invention et à la production, destinées à intensifier celles-ci. — Bref, le patron Loucheur a rassuré le patron Nicolle, qui était inquiet. Serons-nous moins paisibles que M. Loucheur ? (Le droit de propriété est suffisamment garanti : le droit à la vie le serait-il autant ?)

Voici le commentaire enthousiaste du rapporteur (*Populaire*, 10 avril) :

« Les bénéfices de guerre, voilà la grande affaire et voilà pourquoi le projet est si combattu (1)... La campagne violente qui est menée contre lui (1) sert l'émotion qui a saisi les profiteurs de la guerre en songeant que si, de nouveau, il y avait la guerre, ils n'auraient plus de profits. C'est la marque propre du projet, *sa marque socialiste autant que patriotique*. C'est par là qu'il répond au vœu profond, unanime, des combattants, et *c'est pour cela* que la Chambre, communistes à part, ce qui n'est pas banal, a été *unanime* à voter un projet qui portait un si rude coup à l'un des aspects, le plus déplaisant d'ailleurs, du capitalisme. »

(1) Même dans les milieux démocratiques et S. F. I. O. ? N'est-ce pas surprenant ?

(1) Paul-Boncour exagère, malheureusement.

Ainsi, c'est parce que le projet est *socialiste*, et le profit de guerre supprimé, que les articles 10 et 11 ont été votés par MM. Astier, François Poncet, Le Cour Grandmaison, Loucheur, Nicolle, Prevet, de Rothschild, le général de Saint-Just, Taittinger, F. de Wendel... — Pour qui M. Paul-Boncour prend-il ses lecteurs du *Populaire !* Et peut-on avoir pour eux mépris plus insolent !

La loi, dit L. Blum, « supprime, *ou entend supprimer* toute possibilité de profits pour les biens quelconques, industries, outillages, denrées réquisitionnés pour les besoins de la défense ».

Pour cette fois, nous sommes d'accord. « Supprime, ou entend supprimer. » Voilà la raison de l'unanimité.

Les syndicats utilisés comme dans la dernière guerre.

Mais il y a autre chose encore dans l'article 11, et qui précise et renforce un mot redoutable de l'article premier.

« Article premier. — Tous les Français... ainsi que *tous les groupements légalement constitués*, sont *tenus* de participer... »

« Art. 11. — En cas de mobilisation nationale, le Gouvernement, par l'organe du ministre intéressé, lequel agira par lui-même ou par voie de délégation, peut *requérir*, pour la satisfaction des besoins de toute nature des forces armées, des besoins généraux du pays et des besoins indispensables de la population civile :

1° Les services de *toute personne* jouissant de la qualité de Français ou de ressortissant français ;

2° Les services de TOUS SYNDICATS, *associations, sociétés, entreprises et groupements quelconques...* »

L'inquiétude violente suscitée par cet article ne peut s'apaiser. Sur les objurgations de Baroux, de Lafont, même de M. de Monicault, plus vite rassuré, — Paul-Boncour, Ad. Girod, Painlevé, sont intervenus. Cependant, le mot « *toute personne* » n'a été discuté que par Baroux; pareille obligation n'est-elle pas — plus que l'article 4, paragraphe 4, ô intellectuels — la plus complète intrusion dans le domaine de la vie, du travail, de la conscience ? — Le mot « groupements *quelconques* » est précisé par l'article 1er, dit P.-B., il ne désigne donc que des groupements « légalement constitués ». Mais cela n'exclut donc pas les coopératives, les groupes pacifiques, les sections de la Ligue des Droits de l'Homme, etc. ?

Le mot « *syndicat* » et une certaine appréhension de leurs électeurs ouvriers, ont ému le groupe S. F. I. O., et quand Lafont a demandé la suppression de ce mot, 132 voix l'ont approuvé contre 395 mamelucks.

A la fin de la discussion de cet article, Painlevé et Paul-Boncour sont revenus sur les craintes exprimées : « Jamais, dit le premier, l'intention de

cet article, ni ses dispositions, n'ont visé à un tel objet (soumettre les syndicats à un despotisme militaire)... *Le seul fait qu'on maintient les syndicats ouvriers* (1) n'est-il pas la preuve qu'on veut respecter leur raison d'être ?... » — Et Paul-Boncour et Painlevé ajoutent ceci, qui suffit à justifier toutes nos perplexités : « Il s'agit *d'associer les syndicats à l'œuvre de défense nationale* comme la C. G. T. l'a été durant toute la dernière guerre. »

Cet aveu final d'asservissement (comment l'entendre autrement !) est corsé par un autre texte non moins vague et non moins redoutable :

« Art. 15. — Le Gouvernement peut procéder *dès le temps de paix*... à tout recensement de personnes, animaux, matériels... et, après le vote de crédits spéciaux par le Parlement, A TOUS ESSAIS qu'il juge *indispensables pour assurer le succès de la mobilisation nationale.* (Suivent les pénalités.) »

Le membre de phrase sur les « crédits spéciaux » (garantie minime « contre l'offensive fasciste », comme dit justement Lafont), a été extorqué à la Chambre par une vigoureuse intervention de Lafont, évoquant un précédent de la « Chambre rouge de 1887 » !...

Un amendement Lafont, précisant que ces « essais » ne peuvent en aucun cas intervenir au cours d'une *grève* ni pour un motif *d'ordre intérieur* », est rejeté par 338 voix contre 129.

A la vérité, Paul-Boncour expliquera (*Populaire*, 13 mars) que s'il a fait rejeter cet amendement Lafont, c'est parce qu'il y en avait déjà un de convenu avec Renaudel, adjonction à l'article 35 sur l'utilisation de la *main-d'œuvre* en temps de guerre :

« Ces dispositions, *comme toutes les autres dispositions de la présente loi*, ne visent que les cas de mobilisation nationale prévus à l'article 2 et *ne peuvent* en aucun cas, *s'appliquer à des conflits d'intérieur.* »

Et voilà pourquoi L. Blum, énumérant « les principes directeurs de la loi » (*Populaire*, 1er avril), formule celui-ci :

Elle ne peut sous aucune forme et sous aucun prétexte être mise en mouvement dans le cas de troubles intérieurs ou de conflits sociaux. Elle ne sera jamais détournée au service du capitalisme contre la classe ouvrière.

Mais il est bien évident que cet amendement n'a été prévu et préparé que pour dissiper de légitimes inquiétudes. Et Renaudel, lui-même, avait été moins catégorique lorsque, exposant pourquoi le groupe S. F. I. O. voterait la loi, il disait : « Nous avons obtenu l'insertion, dans l'article 35, d'une disposition qui apaise, *dans une certaine mesure,* la crainte qui a été exprimée de voir cette loi dirigée contre l'activité de la classe ouvrière et du prolétariat. »

« Dans une certaine mesure », oui, camarades. Mot prudent. Car voyez la déception de nos S. F. I. O. aujourd'hui. La Commission de l'armée examine maintenant le projet sur l'*Organisation de l'armée.* Renaudel a déposé un amendement portant que l'armée de la Défense nationale n'interviendrait *en aucun cas de grève ou de conflit* entre le capital et le travail. — La Commission a repoussé l'amendement par 18 voix contre 3... « En adoptant, en un point aussi grave, une disposition *aussi contraire à celle qui fut insérée* dans la loi sur la nation armée, les radicaux et le Gouvernement *rompent l'accord avec nous sur tous les projets militaires.* » (E. K., *Populaire,* 2 avril.)

Ne voit-on pas, dans cette menace de rupture du parti S. F. I. O., le contre-coup de l'émotion ouvrière contre le projet de loi voté par la Chambre ! Hardi, camarades !

(1) Mot étrange, et qui laisserait croire qu'on a pu penser à leur suppression ?

Une réincarnation socialiste du nationalisme.

Et voici enfin des observations générales.

Cette loi — on vient de s'en rendre compte — fait partie d'un groupe de lois sur l'organisation de l'armée, le recrutement, etc. (1).

Et tout ce groupe de lois, il apparaît dès maintenant à nos yeux, non surpris, qu'il est tout imprégné du vieil esprit : le vieil esprit de nationalisme chauvin et de militarisme, le vieil esprit d'incurable routine militaire, le vieil esprit de conservatisme social.

De *nationalisme :* car tous ces projets ne sont que le commentaire détaillé de l'antique et criminel : *Si vis pacem...* (Si tu veux la paix, prépare la guerre.) Nous ne cesserons de dénoncer l'inepte maxime (2), et de répéter : Si tu prépares la guerre, tu veux et tu auras la guerre.

Vieil esprit de *militarisme,* car, avec la réduction du service militaire (et le grand nombre des rengagements), est prévue, *pour la jeunesse,* l'odieuse *préparation militaire.*

Les exercices physiques les plus variés, les plus complets; des jeunes gens forts, hardis, souples, coureurs, marcheurs; de beaux corps harmonieux : très bien. Mais la proposition de la S. F. I. O., déposée en juillet 1925, organise la préparation militaire *à partir de 17 ans,* pour certains à partir de 16 ans, obligatoire à partir de 19, soit de deux à cinq ans d'entraînement à « l'équitation, la connaissance mécanique et le fonctionnement des *armes automatiques...,* le pilotage des appareils aériens, la *pratique du tir,* » avec des avantages sérieux aux mieux entraînés militairement.

(1) Notons en particulier ceci — (qui n'a pas de rapport avec l'organisation de la *mobilisation*), — et empruntons notre texte à la très bourgeoise *Revue de France,* 15 avril, p. 786 : « ...Gouvernement, Commission de l'armée *tombèrent d'accord* POUR ADOPTER SANS BRUIT un amendement *significatif* ainsi conçu : « L'organisation défensive de nos frontières, capable d'assurer l'inviolabilité du territoire national, *sera entreprise sans délai.* Le Conseil supérieur de la Défense nationale... [devra] avoir terminé [son] programme dans un délai suffisant pour que *les premiers crédits* nécessaires soient inscrits au *budget de* 1928. » — Il n'y aura jamais d'argent pour les assurances sociales, ni contre la tuberculose, ni pour les laboratoires : il y aura des milliards pour creuser et bétonner des kilomètres de tranchées. — Au profit de la Paix, mais pas des grands mercantis, n'est-ce pas ?

(2) Faut-il dire comment Paul-Boncour s'en défend ? Dès le début de la discussion, il déclare naturel que la loi soit attaquée par « ceux qui s'imaginent que c'est préparer la guerre que de se préparer à la subir si elle était imposée. Autant traiter d'incendiaires les employés des Compagnies d'assurances qui s'efforcent de chiffrer les sinistres ». — Comme si ces employés maniaient le phosphore et le pétrole, tels les soldats maniant la mitrailleuse ! Et, à cette imbécillité, « applaudissements sur un grand nombre de bancs ». Naturellement.

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS – Musée social

Nous ne cesserons de dénoncer aussi cette militarisation précoce de la jeunesse, ainsi habituée, de longues années, aux idées de meurtre et de massacre, au lieu de les prendre en horreur.

Et habituée par force, par contrainte, car, moins ou pas plus que tout autre, ce projet ne comporte la possibilité de l'évasion pour les consciences fraternelles, pour les vrais disciples de l'Evangile, pour les objecteurs de conscience.

Vieil esprit d'incurable *routine,* car l'armée et ses chefs sont, toujours, en retard de quelques années, ou d'une génération. Ceux qui se sont réclamés de Jaurès et que Ferd. Faure n'a pas assez fustigés, ne veulent pas voir combien la conception jauressiste de la « Nation Armée » est d'ores et déjà périmée : et Jaurès, si en avance sur les militaires de profession, le serait sans doute encore aujourd'hui, sur eux, et sur ses serviles disciples (1). Armer et équiper le nombre, n'est plus pour nous qu'une insanité, qui nous conduira de nouveau aux pires catastrophes. Pas plus que 6 ou 800.000 soldats de caserne, 40 millions de Français mobilisés ne sont une solution à la guerre de demain. Bien plus forts que ces 40 millions, seront non pas 80 millions d'Allemands ou 50 millions d'Italiens, mais 100, ou 1.000 physiciens, électriciens, créant des radiations nouvelles et destructrices à 100 ou 1.000 kilomètres, — 1.000 chimistes créant de nouveaux gaz asphyxiants ou toxiques, — 1.000 bactériologistes cultivant de virulents microbes...

« L'ennemi » le plus entièrement désarmé est peut-être, dès aujourd'hui, le plus redoutable de tous. Sans aucun tank ni canon, sans tranchées bétonnées, il se prépare peut-être à être le maître du monde. Et tout le reste n'est que puérilité.

Vieil esprit, enfin et surtout, de *conservatisme social :* car il s'agit toujours d'avoir une armée (et avec beaucoup d'officiers et sous-officiers *de carrière,* rempilés et domestiqués) pour l'utiliser dans les conflits de l'intérieur, contre le prolétariat. Et si cette mobilisation totale, *« sans distinction d'âge ni de sexe »,* « *de toute personne* », « *de tous syndicats* », n'a peut-être pas d'intention « agressive » contre d'autres Etats (2), il faut bien escompter qu'elle est le *moyen sûr et décisif d'embrigader et de mater la classe ouvrière,* de l'immobiliser (et de fusiller tout rebelle). Et que, ses promoteurs ne peuvent en douter, certes — d'autres Etats vont suivre ce patriotique exemple : afin qu'*en tous pays,* dès le premier jour de la mobilisation, *la classe ouvrière soit jugulée sans remède et sans recours.*

Par cette loi démocratique et « socialiste », la bourgeoisie française « unanime », de l'extrême droite au groupe S. F. I. O. inclus, montre avec éclat à la bourgeoisie mondiale comment il faut s'y prendre pour l'écrasement « total » du prolétariat, au premier moment de la guerre, de la guerre *prochaine...*

Et, d'ailleurs, la bourgeoisie mondiale sait y faire. S'il ne faut pas examiner à part « les lignes » d'une loi « qui forme un tout », il ne faut pas non plus l'examiner en elle seule, mais la rapprocher de l'odieuse loi de régression sociale contre les Trade-Unions, si caractéristique, — et des relèvements de tarifs douaniers qui vont partout hausser le prix de la vie et exaspérer la classe ouvrière... La loi Paul-Boncour s'encadre bien.

⁂

Telles sont nos objections et, certes, nous n'avons pas tout dit. Mais assez, peut-être, pour susciter quelques réflexions et développer le désir de lutte contre des lois absurdes et criminelles — et contre le crime par excellence, la guerre — la guerre entre les Nations, c'est-à-dire en réalité la guerre par laquelle les bourgeoisies (seules victorieuses, en tous pays, en fin de compte) font massacrer les prolétariats les uns par les autres.

JEAN CÉVENOL.

(1) N'ayant cessé de signaler les niaiseries ou les mensonges officiels, ajoutons cette citation de M. Painlevé : « Plus nous réduisons la durée du service militaire et les effectifs de caserne, plus il nous faut chercher notre force dans les masses profondes de la population. S'il est un système militaire qui répugne aux entreprises d'aventure, d'impérialisme ou de conquête, c'est bien celui-là. »

Pour apprécier ce texte, si exact et sincère, il suffit de rappeler que c'est la *Prusse* qui a la première réduit le service militaire, et la troisième République qui a *conquis* un immense empire colonial. Et que ce M. Painlevé collabore encore, aujourd'hui, avec Primo de Rivera, au Maroc, par les armes.

(2) Encore ne faut-il pas exagérer, sur ce point, le bourrage de crâne. L'article 2 ordonne la mobilisation nationale, « *soit dans le cas d'agression manifeste* » (et nous savons que, *toujours,* chaque peuple a été attaqué...), « soit dans les cas prévus par le pacte de la S. D. N., *soit dans le cas de préparatifs caractérisés d'agression...* » Ces derniers mots ont beau être suivis de ceux-ci : « La S. D. N. étant saisie du litige », cela ne nous fera pas illusion : nous savons bien ce qu'en vaut l'aune, et que la défense contre l'agression ou les « préparatifs caractérisés d'agression » sera déclenchée sans que la S. D. N. intervienne, *ose* intervenir. D'ailleurs, *saisie par qui ?* (*Cf.* les préparatifs d'agression italo-yougoslaves.)

Le Mexique et Rome

Le journal espérantiste Sennaciulo *a publié sur les luttes religieuses au Mexique un article de Jésus Amaya qui, tout en exprimant un point de vue sans doute très officiel, contient des précisions intéressantes. En voici la traduction :*

Il n'est pas nécessaire de rappeler comment les conquérants espagnols convertirent au catholicisme les Indiens idolâtres : pendant les trois siècles que dura la colonisation (1) ce fut par la prison, la torture et le feu qu'on convertit les Mexicains au christianisme.

Mais, même parmi le clergé, il y a, ainsi que dans toute grande collectivité, des catégories sociales différentes : certains sont affamés tandis que d'autres ont tout le pouvoir et toutes les richesses. C'est pourquoi, au commencement de la Révolution de 1810, ce furent des prêtres mexicains qui devinrent les chefs de la Révolution : Hidalgo et Morelos (2), les deux plus grandes figures de la Révolution mexicaine, Matamoros (3) et quantité

(1) De 1519, date du débarquement de l'Espagnol Cortez, à 1821, date de la promulgation de l'indépendance.

(2) Hidalgo, curé de Dolorès, chef de la première insurrection (1810), fusillé en 1811. Morelos, curé d'Acalpuco, chef du second soulèvement (1812), fusillé en 1815.

(3) Matamoros, lieutenant de Morelos, fusillé en 1814.

Source gallica.bnf.fr / CODHOS / CEDIAS – Musée social

DÉPOT LÉGAL
MAINE-et-LOIRE
Nº 164
5 mars

13e Année (1922-1923). Nº 223 ~~24 Février~~ 1923.

L'Ecole Emancipée

Revue Pédagogique hebdomadaire
de la
Fédération des Membres de l'Enseignement

Abonnements : France et Colonies : Un an : 12 fr. — 6 mois : 6 fr.
Etranger : Un an : 16 fr.
Abonnement-Souscription (pour le développement de la revue) 15, 20, 25 fr...
Les abonnements partent du 1er octobre. — Le numéro : 0 fr. 25.
Administration et rédaction : *15, rue Fardeau, Saumur.*
Compte-courant postal 8126, Bouet, Bureau de chèques de Nantes.

SOMMAIRE

VIE SOCIALE

L'ANNEXION DE LA RHÉNANIE

Il vaut mieux appeler franchement les choses par leur nom. Le 10 janvier, le Comité des Forges a commencé l'annexion de la Rhur, et, depuis ce jour, nous sommes, virtuellement, en guerre non seulement avec l'Allemagne, mais avec l'Angleterre.

. .

Sur le dessein d'annexion, le plus aveugle peut-il avoir aujourd'hui quelque doute !

Quand l'*occupation* a été décidée, il a été dit en haut lieu : « Il ne s'agit que d'envoyer *quelques ingénieurs*, pour organiser le rendement des réparations que l'Allemagne ne fournit pas. Nous ne mobiliserons ni un soldat ni un cheminot... » Mais nous savons que les soldats, et les cheminots, et les postiers, sont mobilisés pour la Rhénanie, par petits paquets, mais en nombre croissant. Et quand 50 ingénieurs sont escortés de 50.000 soldats, c'est que les premiers ne sont que le prétexte.

Il fallait obtenir le charbon que l'Allemagne fournissait insuffisamment, et pour cela *prendre des gages*. La résistance allemande s'est organisée, le rendement de l'opération est nul ; il ne vient pas de Rhénanie en France le quart du charbon que l'on recevait d'Allemagne, il faut acheter du charbon anglais, et fort cher. Le prix du charbon monte, et avec lui celui de tous les autres produits : c'est là notre principal gain.

La *prise de gages* ayant échoué, l'occupation est devenue une *sanction*, avec mesures coercitives répétées, et en particulier, des expulsions de fonctionnaires, grands ou petits, dans des conditions, de famille ou de santé, à peu près aussi recommandables que les fameuses « déportations boches » dans le Nord. Au moins, à en juger par le *Times* et par l'opinion anglaise et mondiale, — dont il faudrait tenir quelque compte.

Et alors, quelle est la *situation actuelle* ? Le directeur pondéré, modéré, de l'*Europe nouvelle*, Th. Millet, la définit ainsi (27 janvier) : « L'occupation de la Ruhr a fait naitre entre

nationale est bien en jeu dans cette « occupation » de la Ruhr. Poincaré l'a dit : « *Certaines nécessités indispensables de la Défense nationale...* »

Il avait raison. Presque toutes les grandes usines de colorants et de produits chimiques d'Allemagne sont en Rhénanie : et l'on sait avec quelle rapidité ces usines peuvent transformer leurs produits en explosifs, et, surtout, en gaz toxiques. Or c'est là la guerre de demain, et Foch l'a indiqué fortement dans sa Préface au livre du major Lefébure.

Mettre la main sur ces usines, c'est donc bien *assurer la Défense nationale.*

Mais alors, quand conviendra-t-il de les rendre ?

∴

Une dernière observation enfin.

Pendant que l'on traque communistes et syndicalistes (au nom des principes de 89 et de la liberté de pensée), le gouvernement fait en Alsace une politique nettement confessionnelle et catholique. Et les congrégations vont rentrer en France. (Exactement, elles rentrent, au mépris des lois en vigueur : bel exemple d'anarchie venu de haut).

Pourquoi ? Pourquoi est-il utile de se concilier le pape ?

Pour se concilier, par là, cette population *catholique* de Rhénanie, chère au cœur de Maurice Barrès et de l'*Action Française*. Pour tâcher de « conquérir » moralement les habitants, en même temps qu'on occupe les usines métallurgiques et chimiques.

Et il y a — curieuse rencontre ! — un mouvement *autonomiste* rhénan qui se réveille, qui demande la séparation d'avec l'Allemagne. Ne serait-il pas bien intéressant de connaître exactement le budget secret du Comité des Forges ?

∴

Inopérante au point de vue des gages et du rendement et bien nettement capitaliste, militariste et cléricale, l'occupation, l'annexion de la Ruhr nous aliène définitivement l'opinion anglaise et l'opinion du monde. Les « antipatriotes » sont ceux qui, par soif du lucre, par ambition ou par peur de Léon Daudet, ont isolé complètement la France dans le monde, et lui ont préparé, ou lui préparent, aujourd'hui la défiance universelle, et l'écrasante défaite pour demain.

Les organisations révolutionnaires de toute catégorie accepteront-elles cela de gaîté de cœur.

Jean CÉVENOL.

AU FIL DES SEMAINES

Compétences royales

En France, pour être légalement choisi par ses concitoyens comme représentant à la Chambre des Députés, il faut avoir vingt-cinq ans au moins. C'est sans doute pour que les élus présentent certaines garanties de maturité d'esprit. Mais il paraît que ces garanties ne sont pas nécessaires pour faire un sous-préfet, car on vient de nommer dans cet emploi, à Saint-Claude, un jeune homme de vingt-trois ans.

Nous devons à la vérité de dire que ce jeune homme est un neveu de M. Charles Maurras, barbier royal comme feu Olivier le Daim ; or, on sait que dans les maisons royales,

La valeur n'attend pas le nombre des années

Ne voyait-on pas, jadis, des moutards royaux nommés maréchaux ou colonelles en venant au monde ?

Espérons que la nomination du neveu de M. de Maurras n'est qu'un premier pas vers le retour à un emploi si judicieux des compétences. En attendant la rentrée du « Roy Bien Aimé », la « Gueuse » ne peut moins faire.

∴

Inquiétude vaine

Une manchette de l'*Œuvre* a dit ceci : « Quand tous les Français qui ne sont ni agriculteurs ni rentiers se seront bien persuadés que, lorsqu'ils touchent 100 francs, ils en rendent 33 à l'Etat, peut-être s'inquiéteront-ils de faire gérer un peu mieux leurs affaires ».

Mais non, l'*Œuvre* exagère. Les Français sont parfaitement heureux que l'Etat leur prenne 33 0/0 de leur revenu et que les mercantis leur volent le reste. Ils chantent :

Dans la vie faut pas s'en faire

et ils comptent leurs allumettes. A Marseille, ils s'occupent de *recoller Flaissières* découpé en petits morceaux de papier !

∴

Bourreurs de crânes

Ils ne se lassent pas, et on comprend ça car, qu'adviendrait-il d'eux le jour où le peuple verrait clair ?

Pour faire suite aux extraordinaires *Mémoires de M. Viviani*, qui ont eux-mêmes fait suite aux non moins extraordinaires *Mémoires de Guillaume II*, et pour mettre un peu de variété dans les exercices, on va maintenant présenter un film.

Il fera le tour de la France, grâce à l'entreprise *Phocéa*, et représentera « l'histoire des origines immédiates de la guerre mondiale ». Il montrera « grâce à des schémas animés, à des pièces d'archives diplomatiques, à des preuves particulièrement écrasantes et *jusqu'à ce jour inédites*, la volonté d'agression des Empires centraux et soulignera l'attitude pacifique de la France ».

Ce film a eu, paraît-il, le plus grand succès devant « plusieurs membres du gouvernement, des autorités civiles et militaires et les membres de la grande presse : MM. Viviani, Binet-Valmer, Louis Forest, Clément Vautel, etc... ».

Parmi de telles références, il suffit de citer l'équipe de la « grande presse » pour se douter de ce que va être ce « film d'histoire » !

En attendant, on nous promet des *pièces inédites !* Bien qu'ils défendent, disent-ils, la vérité, ces messieurs n'avaient pas encore sorti tout leur bagage. Voilà qui nous donne une fameuse idée de la nuit dans laquelle le « peuple souverain » est conduit par ses maîtres.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

l'Allemagne d'[redacted] France et la Belgique de l'autre, *un conflit qui présente une singulière ressemblance avec la guerre.*

Et M. le général — marquis de Curières de Castelnau de Morhange — intitule son article de l'*Echo de Paris* (5 février) : « *J'y suis, j'y reste* », et il dit : « Nous ne nous sommes pas embarqués dans une large opération d'un ou plusieurs mois *avec un billet d'aller et retour* ». Le *Figaro* précise : « On peut espérer que l'Allemagne réfléchira avant de contraindre la France à une sanction qui peut, celle-là, *devenir définitive* ».

Donc, pas d'illusion. Ou, si vous voulez, plus d'hypocrisie.

⁂

Et c'est la guerre aussi avec l'Angleterre.

La séculaire politique de l'Angleterre, ce n'est pas — comme toute la presse le redit maintenant ainsi qu'au temps de Fachoda... — la haine et la jalousie à l'égard de la France (Guerre de Cent ans, Jeanne d'Arc, Indes et Canada, Napoléon). C'est la volonté bien arrêtée de ne pas tolérer sur le continent *une puissance rivale* de la sienne. Pendant des siècles et jusqu'à la chute de Napoléon Ier, la France seule fut cette rivale, en Europe et aux colonies ; et elle l'a été de nouveau en Afrique à la fin du XIXe siècle (Fachoda). Mais ça été aussi la Russie et son extension en Asie, le fameux duel de l'ours blanc et de la baleine. Et depuis 1900 environ, c'était l'Allemagne et sa formidable puissance métallurgique : d'où la guerre, où les Français, les Italiens, furent les *mercenaires* de l'Angleterre, comme les Grecs le sont en Turquie.

L'Allemagne a été écrasée. L'Angleterre a détruit sa marine militaire et gardé sa flotte marchande, elle a acquis les principales colonies allemandes, en en laissant que quelques-unes à la France, au Portugal, sous l'hypocrite couvert de la Société des Nations.

Plus rien à craindre de l'Allemagne. Il faut au contraire qu'elle se relève, pour le relèvement du commerce anglais.

Mais la France (c'est-à-dire, n'est-ce pas, le Comité des Forges) a conquis et possède en entier l'immense gisement de fer de la Lorraine. Et voici que maintenant il met la main non seulement sur le charbon de la Sarre, qui n'est pas cokéfiable, mais sur l'excellent coke de la Ruhr : le Comité français des Forges devient le maître, le régulateur de la production métallurgique en Europe.

Situation, et prépondérance, intolérables pour Birmingham et ses impérialistes. Préoccupée en ce moment par le problème turc et le butin à acquérir en Orient, l'Angleterre reste dans une expectative d'ailleurs hostile. Quand, et comment, châtiera-t-elle, comme jadis Carthage, ses « mercenaires » révoltés ? Mais elle le fera. Et ce sera de nouveau, — bien entendu pour la Patrie, le Droit, la Liberté et la Civilisation, — la lutte entre deux impérialismes, entre deux groupes de requins.

⁂

N'y avait-il donc aucun moyen, même capitaliste, d'éviter ce conflit franco-allemand et ses redoutables conséquences ?

Si les « hauts-fourneaux », comme dit Michel Corday, ont essayé de s'entendre, le fait n'est pas nouveau. Sans remonter à l'entente Essen-le Creusot pour l'exploitation du fer algérien de l'Ouenza avant la guerre, en 1918, dans la Ruhr ouvrière révoltée contre la réaction, les alliés firent de bonne besogne de répression, et de nombreux directeurs d'usines allemandes « convinrent que l'occupation du territoire était la meilleure chose qui eût pu arriver, et les Français se distinguèrent par leur sens exact de cette lutte contre la vague révolutionnaire (Cf. le major Lefébure, *L'Enigme du Rhin*).

Cette entente patronale eût eu d'immenses avantages.

Pour les patrons allemands, c'étaient leurs ouvriers matés à la fois par le patronat et par les mitrailleuses françaises : donc plus de grèves, mais par contre, heures supplémentaires et bas salaires, sans résistance possible. De même étaient jugulés les ouvriers français ; la production allemande à bas prix permettait la baisse des salaires et les journées de 9, 10 heures et davantage. Le patronat français écrasait les ouvriers français grâce à la main-d'œuvre allemande à vil prix et à l'abondance des matières premières et des produits. Le coup était bon.

Il fut déjoué, à Essen, par les communistes réunis d'Allemagne, de France, d'Angleterre, de Belgique, de Hollande, d'Italie, de Tchéco-Slovaquie. Avoir dénoncé ce danger, tel est le crime impardonnable que 14 communistes français expient en prison ; tel est leur « complot ».

Une autre raison a fait échouer cette profitable entente patronale. M. Hugo Stinnes l'a dit au Conseil économique du Reich : « Nous ne saurions former avec M. Loucheur un trust dans lequel notre partenaire français posséderait 60 0/0 des actions et nous 40 0/0 ». Tout est là. Et voilà pourquoi se prêche en Allemagne l'Union sacrée.

De là le désaccord, et l'*occupation-sanction.* Mais je vous prie, rassurez-vous sur le sort de ces pauvres capitalistes. Du 13 au 20 janvier, les valeurs des Forges et Aciéries du Nord et de l'Est ont passé de 501 à 554 ; celle de Jeumont de 489 à 524 ; celles de Commercy, Fourchambault de 1292 à 1350 ; celles des Aciéries de Longwy, de 920 à 980. Et d'autre part, *voici pour la Rhénanie :* du 12 au 22 janvier (oui !), la cote de Deutsche-Luxembourg (Stinnes) saute de 26.500 marks à 55 000, celle de Gelsenkirchen (Thyssen) de 26.100 à 61.500, celle de l'Acier de Bochum (Stinnes), de 23.600 à 53 000, etc. Chute du mark ? oui, en partie : mais les actions dans les régions *non occupées* ont monté beaucoup moins.

Soyez bien tranquilles. Prolétaires ouvriers et prolétaires soldats, allemands ou français, pourront être massacrés : leurs patrons métallurgistes seront toujours les Profiteurs de la Mort.

⁂

Ajoutons encore, pour n'être pas trop incomplet dans ce bref exposé, que la Défense

nationale est bien
pation » de la Ru
taines nécessités i
nationale... »
Il avait raison.
usines de colorant
d'Allemagne sont
avec quelle rapidit
former leurs pro
tout, en gaz toxiq
demain, et Foch
sa Préface au livre
Mettre la main
bien *assurer la Dé*
Mais alors, qu
rendre ?

Une dernière ob
Pendant que l'
syndicalistes (au
de la liberté de pe
en Alsace une pol
nelle et catholiq
vont rentrer en
rentrent, au mépr
exemple d'anarchi
Pourquoi ? Pou
cilier le pape ?
Pour se concili
catholique de Rhé
Maurice Barrès et
tâcher de « conq
bitants, en mêm
usines métallurgi
Et il y a — c
mouvement *auton*
qui demande la
gne. Ne serait-il p
naître exactement
des Forges ?

Inopérante au
du rendement et
militariste et c
nexion de la Ruh
l'opinion anglaise
« antipatriotes »
lucre, par ambit
Daudet, ont isol
dans le monde,
préparent, aujou
snlle, et l'écrasan
Les organisatio
catégorie accepte
cœur.

AU FIL D

Compé

En France, po
par ses concitoye
Chambre des Dép
ans au moins. C'
élus présentent c
rité d'esprit. Mais
ne sont pas néce
préfet, car on vie

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

nationale est bien en jeu dans cette « occupation » de la Ruhr. Poincaré l'a dit : « *Certaines nécessités indispensables de la Défense nationale...* »

Il avait raison. Presque toutes les grandes usines de colorants et de produits chimiques d'Allemagne sont en Rhénanie : et l'on sait avec quelle rapidité ces usines peuvent transformer leurs produits en explosifs, et, surtout, en gaz toxiques. Or c'est là la guerre de demain, et Foch l'a indiqué fortement dans sa Préface au livre du major Lefébure.

Mettre la main sur ces usines, c'est donc bien *assurer la Défense nationale.*

Mais alors, quand conviendra-t-il de les rendre ?

∴

Une dernière observation enfin.

Pendant que l'on traque communistes et syndicalistes (au nom des principes de 89 et de la liberté de pensée), le gouvernement fait en Alsace une politique nettement confessionnelle et catholique. Et les congrégations vont rentrer en France. (Exactement, elles rentrent, au mépris des lois en vigueur : bel exemple d'anarchie venu de haut).

Pourquoi ? Pourquoi est-il utile de se concilier le pape ?

Pour se concilier, par là, cette population *catholique* de Rhénanie, chère au cœur de Maurice Barrès et de l'*Action Française*. Pour tâcher de « conquérir » moralement les habitants, en même temps qu'on occupe les usines métallurgiques et chimiques.

Et il y a — curieuse rencontre ! — un mouvement *autonomiste* rhénan qui se réveille, qui demande la séparation d'avec l'Allemagne. Ne serait-il pas bien intéressant de connaître exactement le budget secret du Comité des Forges ?

∴

Inopérante au point de vue des gages et du rendement et bien nettement capitaliste, militariste et cléricale, l'occupation, l'annexion de la Ruhr nous aliène définitivement l'opinion anglaise et l'opinion du monde. Les « antipatriotes » sont ceux qui, par soif du lucre, par ambition ou par peur de Léon Daudet, ont isolé complètement la France dans le monde, et lui ont préparé, ou lui préparent, aujourd'hui la défiance universelle, et l'écrasante défaite pour demain.

Les organisations révolutionnaires de toute catégorie accepteront-elles cela de gaîté de cœur.

Jean CÉVENOL.

A ceux-là vous ne pouvez dénier le droit à pension ; ce ne sont pas des profiteurs, ce sont de pauvres victimes qui ont souffert, souffrent, et souffriront jusqu'à ce qu'une mort prématurée vienne mettre un terme à leurs souffrances. . . . . . .

Si nous avons, dans ce journal et auprès de nos parlementaires, tant plaidé pour la retraite, c'est qu'à notre avis c'était la forme la plus équitable et la plus pratique pour la nation de montrer sa reconnaissance et sa sollicitude envers les anciens combattants.

Voter cette retraite, c'était supprimer les Conseils de réforme et en même temps économiser les frais d'experts civils, les frais de voyage et d'indemnité de séjour, qui se chiffreront par des centaines de millions : c'était supprimer les pensions, en ne laissant subsister que celles des veuves, des orphelins, des ascendants et de tous ceux qui sont dans l'impossibilité de pourvoir à leur existence et à celle de leur famille.

Voter cette retraite, c'était alléger considérablement les charges de notre budget, et, si n'était le manque de place, il nous serait bien facile de le prouver.

Nous nous contenterons de dire que ces retraites n'auraient commencé à courir qu'en 1924. Les dépenses, très légères pendant les premières années, par suite du petit nombre de retraités, seraient allées jusqu'à représenter un nombre respectable de millions, mais auraient été loin d'égaler celles que représentent actuellement les pensions. De plus, ces dépenses auraient été en partie supportées, et c'est de toute équité, par la génération qui nous pousse.

En résumé, nous demandons qu'on revise la loi sur les pensions, qu'elles ne soient réservées qu'à ceux qui en ont véritablement besoin et que le Parlement assure une vieillesse honorable à tous les anciens combattants.

Allons, Messieurs les Députés, puisque les anciens poilus ont des droits sur la nation, votez-leur une retraite : vous aurez fait œuvre d'apaisement et de justice.

A. PAVIN.

« Liberté, Liberté chérie !... »

M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction Publique, vient d'adresser aux recteurs et inspecteurs d'Académie une circulaire qui ne pose plus, mais qui tranche nettement la question des droits civiques des fonctionnaires, de certains fonctionnaires. Ne craignons pas de la signaler au bon public, pour lui montrer combien il a raison de jalouser ces fonctionnaires, au pain toujours cuit et aux exorbitants privilèges...

Cette circulaire ralliera l'approbation de tous. Mais pas pour les mêmes motifs.

Des uns, pour les idées qu'elle exprime.

Des autres, pour la franchise avec laquelle elle les exprime...

M. L. Bérard annonce et réclame la répression catégorique de « certaines actions prétendument politiques... *au sujet desquelles le principe de la liberté d'opinion ne saurait être invoqué sans excès ni sophisme.* »

Quelles actions ? « La propagation des doctrines qui tendent *à la destruction de l'Etat français républicain.* »

Vous le voyez, il s'agit de l'*Action Française*, et de ses complots, surabondamment prouvés, contre la République : sans doute des instituteurs, des professeurs, des inspecteurs primaires de l'Oise ou d'ailleurs s'y sont laissé pincer ?

Ou bien, plus dissimulée et plus redoutable, il s'agit d'une conspiration de l'*Internationale noire* contre la République exécrée, qu'elle n'a cessé d'attaquer violemment ou sourdement depuis ses débuts ?

Rien de tout cela, si plausible. *Aucune allusion* aux monarchistes et aux cléricaux qui proclament leur intention de *détruire l'Etat français républicain.*

De qui parle donc M. Bérard ! Uniquement, de ceux qui « préconisent le recours à la violence pour lui substituer un régime qui, sous le nom de dictature du prolétariat, aboutit à la suppression du suffrage universel, de toute représentation nationale, et, par conséquent, de la liberté. »

Il ne s'agit donc que des « bolchevistes... »

* * *

Ne nous attardons pas à relever la prodigieuse ignorance qu'attestent les dernières lignes que j'ai citées, cette « suppression du suffrage universel », par exemple... Car en France, où il n'est pas « supprimé », il n'y a pas 25 électeurs sur 100 habitants, mais en Russie, où il est « supprimé », il y en a 45 à 50 sur 100 !...

Et d'ailleurs, la France « républicaine » est devenue à ce point de vue un des derniers pays du monde : car l'Angleterre a donné le droit de vote aux combattants à partir de 19 ans ; et partout aujourd'hui le droit de vote est acquis aux femmes — ce qui fait un suffrage un peu plus « universel », il me semble.

Mais la Russie, entre autres crimes, l'a retiré à ceux qui ne travaillent pas...

Passons.

* * *

« Les instituteurs sont devenus des fomentateurs de haine, de division, de discordes, d'exécrables passions, de stupides doctrines antisociales entre les classes de citoyens. Ils se sont laissé séduire comme des hommes sans jugement à toutes les absurdités prétendues sociales que les factions socialistes, communistes, terroristes ont voulu semer dans l'esprit du peuple pour le pervertir, pour faire de la propriété un crime, de la République une anarchie, de la société un chaos... »

Qui parle ainsi ? M. Léon Bérard ? Non. M. Alphonse de Lamartine.

Voici un rapprochement qui ne déplaira pas au premier, fin lettré, admirable diseur de vers (c'est un souvenir personnel, Monsieur le Ministre).

Ainsi l'histoire ne cesse de se recommencer.

M. A. de Lamartine est répété par M. Léon Bérard. Faut-il mesurer à leur taille la grandeur de leurs Républiques ?

Le mouvement de réaction en 1849 se recommence. Soit. Que l'on dise maintenant des instituteurs ce que l'on en disait en 1849, ou en 1869, à la fin de l'Empire — quand les instituteurs républicains faisaient *contre l'Etat* français d'alors une propagande que nos chefs approuvent — il importe peu.

Que des professeurs de Lycées ou de Facultés doivent être frappés eux-mêmes, soit encore.

Michelet, Quinet, furent destitués en 1846. Deux ans après leurs oppresseurs disparaissaient dans l'exil ou l'oubli.

L'histoire ne cesse de se recommencer, Monsieur le Ministre.

* * *

Ce qui est grave, c'est ceci.

Parmi ceux que poursuivra la vindicte d'un Etat (qui craque et qui se défend désespérément), il y en a qui sont jeunes, célibataires ou sans charges, ou assurés d'une situation différente, ou aisés.

Ceux-là résisteront, âprement, avec une joie insolente et gouailleuse qui nous réjouit aussi.

Fort bien.

Il y en a d'autres trop pauvres pour sacrifier le pain de leur famille, trop âgés pour recommencer une vie nouvelle, pour gagner leur vie autrement que par le métier laborieusement appris.

(Et où ils sont entrés jadis avec joie, se croyant libres, heureux de se consacrer à leur tâche d'éducateurs, dans l'école avec les enfants, hors de l'école avec les adultes.)

Ceux-là devront « se soumettre ».

Se soumettre, donc se taire.

Oh ! on n'entreprend pas (dit-on) sur la liberté de leur pensée ; l'Etat ne professe pas des doctrines « qu'il imposerait aux maîtres »... Au contraire, n'est-ce pas ?

Mais défense de parler en public, bientôt défense de causer, bientôt interdiction de réunions privées. Quoi encore ?

Se soumettre, ou crever de faim.

Je vais vous dire ce qu'il en adviendra, Monsieur le ministre.

Celui que vous réduisez ainsi au silence par la violence sent croître en son cœur une haine inexpiable contre ce régime de contrainte et d'oppression. Est-ce cela que vous voulez ? — Mais baste ! après nous le déluge.

Et quant à vos sous-ordres et à vous même, s'il vous restait au cœur une miette d'honneur, est-ce que vous vous sentiriez bien fiers de la « victoire » ainsi remportée par la Toute-Puissance sur la Faiblesse, par l'Etat souverain contre le pauvre bougre ?

Quant à ceux de vous qui n'éprou-

vent aucune honte de leur lâcheté, nous les connaissons.

Ce sont ceux qui, lorsque la République qu'ils « défendent » et qui les nourrit grassement sera *vraiment* attaquée, ce sont ceux qui se terreront tremblants dans les caves.

Et qui reparaîtront le lendemain pour baiser humblement les bottes du dictateur.

Et si ce dictateur est un Lénine ceux qui nous poursuivent aujourd'hui comme bolchevistes nous poursuivrons alors comme réactionnaires.

Jean Cévenol.



cours du premier semestre de 1902, indiqua les réformes « qui pouvaient être accomplies, d'un effort commun, par les socialistes et les radicaux, prolongeant ainsi cette sorte d'entente républicaine et démocratique au delà de l'élection », comme expliquait Jaurès, le 10 mai de la même année.

Applaudissons donc au devoir que se sont assigné Antériou et tous nos amis de l'Ardèche. Ils ont la foi, ayons la même confiance qu'eux, — et comme le désiraient si ardemment ces admirables et inoubliés militants que furent René Goblet, Henri Brisson, et Camille Pelletan, la République sera enfin véritablement républicaine.

Jean Melia.

LES

GÉNÉRAUX ASSASSINS ?...

La Cour de Leipzig a acquitté le général allemand Stenger, coupable d'avoir « donné l'ordre de ne pas faire de prisonniers ». Cet acquittement triomphal et scandaleux a soulevé l'opinion française.

Très bien.

Le général Stenger est un bandit.

* * *

Mais au moment où il passait en justice l'officier français Gouttenoire de Toury révélait les faits suivants :

Le 23 septembre 1915 en arrière de Lorette les officiers de son régiment (le 21e d'infanterie) et de toute la division (la 13e) sont rassemblés. Le général, que l'on ne voyait jamais aux tranchées, escorté de deux P. V. (pieds vernis) ou V. P. (viande préservée), adresse ses instructions pour l'attaque :

« Vous trouverez sur le Rhin du bon vin et de jolies filles...

« *Vous ne ferez pas de prisonniers...* »

Après Gouttenoire de Toury, Noël Garnier a précisé ce discours :

« Afin que rien ne ralentisse notre marche, vous ne ferez aucun prisonnier ; vous les passerez au fil de la baïonnette autant qu'il s'en présentera devant vous. »

A la même date ce même ordre a été donné par d'autres.

Un ancien médecin aide-major au 2e corps colonial, Jean Lœchlin, déclare que les trois divisions coloniales, la 10e, la 15e, et celle du Maroc, n'ont laissé filtrer qu'un nombre dérisoire de prisonniers. La palme revient, dit-il, au 52e colonial, et le colonel s'en vantait.

Ainsi, le colonel Petitdemange mérite la même inculpation que le général Martin de Bouillon.

« J'accuse, dit Gouttenoire de Toury, le général Martin de Bouillon, commandant la 13e division d'infanterie, d'avoir commis le même crime que Stenger, à la veille des attaques du 25 septembre 1915 en Artois.

« De deux choses l'une : ou bien je suis un misérable calomniateur, ou bien le général est un monstrueux bourreau.

« En tout état de cause, l'un de nous deux doit être poursuivi. »

* * *

Ceci date du 1er juillet 1921. Trois mois pleins depuis que cette terrible accusation a été jetée à la face du général Martin de Bouillon, du colonel Petitdemange.

Nous ignorons si elle est exacte. Quoiqu'il paraisse évident que si elle ne l'était pas le général et le colonel se seraient remués...

Mais il est scandaleux que, vraie ou fausse, cette accusation n'ait pas de suites judiciaires, ou contre ces chefs assassins ou contre les jeunes officiers calomniateurs.

Et si le silence de la justice atteste la véracité de ces faits, comment qualifier l'hypocrisie cynique avec laquelle la presse — par ordre — aboie aux chausses des juges de Leipzig ?

Alors que des criminels semblables à ceux qu'elle doit poursuivre se promènent libres et impunis parmi nous !

Jean Cévenol.

Nous recevons avec prière d'insérer la protestation suivante :

AUX RÉPUBLICAINS

Le Grand Orient de France, comme tous les républicains, ne saurait admettre de loi d'exception. Il proteste avec énergie contre le projet de loi présenté à la Chambre des députés par MM. Bonnevay, Barthou et Guist'hau. Il ne saurait souligner avec trop de force que ce texte vient couronner une série de circulaires et de faits absolument contraires aux principes de liberté qui constituent le fondement essentiel de la République.

A cet égard, des manifestations nombreuses et significatives ont attiré déjà l'attention du Grand Orient de France, de même qu'elles ont ému tous les esprits libres, tous les démocrates avertis. Parmi ces faits, il y a lieu de retenir :

1° Les emprisonnements préventifs et certaines poursuites engagées pour délits d'opinion ;

2° Le retour clandestin des congrégations — notamment des congrégations enseignantes — retour signalé sans résultat au pouvoir par ses agents mêmes ;

3° Le maintien illégal des aumôniers militaires en temps de paix, et la récente création d'un emploi d'aumônier général à l'armée du Rhin — où le titulaire du dit emploi a pris rang de général de brigade, après avoir été salué officiellement, au nom du président du Conseil des ministres du gouvernement de la République, par le général commandant les troupes ;

4° Le régime scolaire spécial qui continue d'exister — comme sous la domination germanique — en Alsace-Lorraine, et qui permet à un ministre du culte de pénétrer dans une école laïque, de l'inspecter et d'avertir l'instituteur que, s'il n'assiste pas, lui et sa famille, aux offices religieux, que si tous ne pratiquent pas, il doit s'attendre à quitter le pays ;

5° L'envoi récent de la circulaire du Ministre de l'Instruction publique, concernant les limites « singulièrement strictes » assignées à la liberté d'opinion des membres *républicains* de l'enseignement, et la rapidité vraiment abusive de l'application, sans garanties, des sanctions envisagées ; — alors que les membres ouvertement *royalistes* de l'enseignement ou *délibérément hostiles au régime républicain* jouissent non seulement d'une impunité complète, mais d'une protection à peine déguisée.

L'accaparement par une seule catégorie d'hommes et de groupements de la fête de Jeanne d'Arc, et les conditions de la célébration du centenaire de la mort de Napoléon ont montré également quel esprit particulier dominait ces manifestations prétendues nationales. Un ordre de service d'un général commandant les troupes de la Sarre le précise davan-

CITOYENS, ATTENTION !

Les actes et les projets de réaction capitaliste et militariste se multiplient à ce point qu'on a peine à les suivre, — pendant que les journaux sont pleins de l'affaire Landru, la grande affaire. Signalons-en cependant deux, très différents, et par là plus significatifs...

1° *Les P. T. T.* — On n'a pas assez remarqué encore le projet de mainmise des requins des sociétés privées sur le service des P. T. T. On ne sait pas assez l'installation si défectueuse et si routinière du travail et du matériel, et les remèdes, les solutions proposés par les agents mêmes de ces services, mais que l'on se garde et se gardera bien d'essayer, *de peur qu'ils ne réussissent*, et qu'ils ne montrent l'inutilité de recourir à des sociétés privées. Il faudrait que quelqu'un de nos camarades du syndicat des P. T. T., qualifié et compétent, exposât la situation avec précision dans ce journal, plus qu'une affiche sur les murs. C'est plus grave qu'on ne croit. Après les P. T. T., viendra le tour de tous les autres services publics, et la mise en coupe réglée du public au profit de quelques-uns.

2° *L'armée.* — Et la défense de ce régime de piraterie s'organise dès maintenant, par des procédés nouveaux... Est-il vrai, comme le dit le journal le *Peuple* du 22 novembre, que les bureaux du ministère de la Guerre préparent secrètement la mise sur pied d'une formidable armée de couleur, recrutée dans les diverses colonies, *et presque entièrement casernée en France ?*

Aucune illusion sur son but, n'est-ce pas ? Et nous savons tous de quoi sont capables les « héros » sénégalais, soudaniens, congolais ou autres.

Le fait ne serait rendu public que lorsque tout le travail aurait été bien préparé, et surtout après la promulgation de la loi scélérate contre les menées antimilitaristes. En sorte qu'on ne pourrait plus rien dire sans risquer les foudres de la justice.

Il faut que ces questions-là soient posées publiquement, et que tous veuillent s'émouvoir de la servitude que nous préparent les profiteurs de la guerre et de l'après-guerre, pour conserver et accroître le produit de leurs vols scandaleux.

Jean Cévenol.

Nos écoles de « Cadets » Prussiens...

Il ne faut pas se lasser de le redire, et de le prouver : nos gouvernants — ou ceux qui les gouvernent... — sont en train de faire de la France une nouvelle Bochie, si par ce mot injurieux il faut entendre la militarisation des corps et des esprits.

En voici donc de nouvelles preuves. Deux, différentes, et semblables...

Par une circulaire récente, M. le Ministre de la Guerre (vous lisez bien : *de la Guerre*) déclare ceci :

Les étudiants seront admis, si au moment de leur incorporation ils possèdent le brevet de préparation militaire du 3e degré, à accomplir leur service dans des conditions spéciales : savoir, trois mois dans une école d'officiers de réserve et neuf mois comme officiers de réserve.

Pour qu'ils puissent bénéficier au plus tôt de ces avantages, M. le Ministre de la Guerre (vous lisez bien : *de la Guerre*) va organiser pour octobre prochain cette préparation du 3e degré :

1° *Facultativement*, dans les Facultés ;

2° *Obligatoirement*, dans des écoles civiles déterminées, dont les écoles normales.

— Réfléchissons.

D'abord, il est clair que désormais le ministre de la Guerre (je dis bien : *de la Guerre*) est notre principal chef. Toutes nos écoles relèvent de lui.

Régime prussien.

En deuxième lieu, il n'*ose pas* obliger les étudiants de Faculté à cette préparation militaire. — Pourquoi ? — Parce que la bourgeoisie ne veut pas se voir imposer de pareilles mesures.

C'est bon pour le peuple. Et surtout pour les boursiers des écoles normales, tenus par la pauvreté. En fait, déjà les lycées ont fait capituler le ministre sur ce sujet.

Silence aux pauvres.

En troisième lieu, remarquez l'appât généreusement offert par notre ministre — le maréchal Pétain — à ces jeunes gens.

Après trois mois d'entraînement à part de la « troupe », de la plèbe grossière, ils seront *officiers*. Officiers, ma chère !

Ils n'auront pas, répétons le, frayé avec le peuple. Ainsi, renégats de ce peuple dont ils sortent, ils vendront, pour quelques avantages pécuniaires et quelque gloriole, leur âme de paysans et d'ouvriers. Fils de ce peuple, ils le domineront et le materont dès la caserne, ils le mépriseront, et quand il le faudra ils le mitrailleront.

Ah ! c'est un beau coup. Un beau coup pour les profiteurs de la guerre et de la mort.

Une jeunesse autoritaire et aristo. Une mentalité de sabre traînant et de gants blancs.

Régime prussien.

Deuxième fait (entre d'autres) :

Notre ministre — le maréchal Pétain — bombarde (c'est bien le cas de le dire), bombarde donc toutes les écoles de France et de Navarre d'innombrables textes éducatifs, allant du petit canon de 37 m|m. au gros 420.

(Et tout cela sorti de l'Imprimerie nationale, promue usine d'obus et de gaz asphyxiants.)

« Ministère de la Guerre. — Ecoles militaires ».

Parmi ces envois de notre ministre, je prends, par exemple, un tout récent *Cours d'histoire*. Car je ne demande qu'à m'instruire.

Ce cours, tome 1er, va « De l'antiquité à 1815 ». C'est bien un cours complet. Car je vois : « Vue d'ensemble sur l'Histoire de France au moyen âge (6 pages) ; « La Civilisation au XVe XVIIe siècles (4 pages ; je dis *quatre*) ; La France sous Louis XIV (4 pages) ; « La France au XVIIIe siècle (8 pages ; c'est énorme !), etc. « Non, pas « etc. ». Avec Les Réformes de la Révolution (6 pages), c'est tout.

C'est tout. Sur 274 pages. (Plus un volume de croquis : croquis de batailles.)

Et, par exemple, qu'y a-t-il sur cette merveilleuse civilisation grecque, l'une de nos éducatrices ?

C'est bien simple. Il y a : Vue d'ensemble sur les institutions militaires de la Grèce ; Les différentes armes ; La phalange grecque ; La phalange d'Alexandre ; La grande

phalange ; La tactique de combat de la phalange ; Les batailles de Marathon, de Leuctres, d'Arbèles ; Conclusions.

Et puis ? Et puis c'est tout. Voyons, vous ne voudriez tout de même pas que le cours d'histoire de notre ministre (le maréchal Pétain) vous parlât de ces non-valeurs qu'on appelle Homère, Sophocle ou Phidias. Non, mais des fois, qu'est-ce que ces pékins-là ? Scrongnieugnieu !

Eschyle et Shakespeare, Ronsard et Racine, Pascal et Chénier, et tous autres dans le rang ! Taisez-vous, et rompez ! Archimède et Euclide, Lucrèce et Virgile, la littérature, la philosophie, l'art, la science, çà ne compte pas.

Car seule, évidemment, « la guerre reste toujours l'inséparable compagne de l'évolution humaine » (p. 64).

Voilà le mot essentiel, le mot définitif. La guerre naturelle, la guerre *inévitable* Et elle seule compte dans l'évolution humaine.

Dites-moi : que reprochions nous à de Moltke, à Bernhardi, à Treitschke, « bref à cette « Bochie » ?... Leur culte de la guerre, de la force brutale, le Militaire-Roi.

Et c'est bien nous la nouvelle Bochie, redoutée ou méprisée de par le monde. Inexprimable écœurement.

Jean CÉVENOL.

lation desservie fera quatre voyages par habitant et par an, on obtient certainement une recette kilométrique importante.

Mais cette prévision doit être augmentée considérablement par le fait que tous les cantons de l'arrondissement de Largentière sont obligés de se transporter au chef lieu pour affaires et y viendront plus souvent à cause de son accès plus commode : procès au Tribunal civil et Conseil de Préfecture, Cour d'assises, examens de toutes sortes, élections au Sénat, périodes annuelles d'exercices pour réservistes et territoriaux, écoles normales de filles et de garçons, collège universitaire, école supérieure de jeunes filles, nombreux voyage de fonctionnaires dans l'intérêt de leur service, etc., etc ..

Privas, Aubenas, Vals et les communes traversées possèdent de nombreux moulinages ; il est à présumer qu'il y aura d'importants échanges d'ouvriers, ce qui sera un avantage réel pour l'intéressante classe ouvrière de ces régions.

G. BARD,
Conseiller d'arrondissement.

(*A Suivre*).

La Ligue de la République
et la Conférence de Gênes

Au cours de sa dernière réunion, le Conseil central de la Ligue de la République, réuni sous la présidence de M. Paul Painlevé, député de la Seine, ancien président du Conseil, a voté à l'unanimité la motion suivante :

« La Ligue de la République,

« Ardemment attachée à la politique qui assurera à la France les réparations auxquelles elle a droit et que lui garantissent les traités, et qui réponde en même temps au désir de paix et de réconciliation des peuples ;

« Estime que ce résultat doit être atteint par une union intime et loyale avec nos alliés, union que rend plus nécessaire encore l'entente germano-russe, et non par la politique d'isolement que préconise inlassablement dans ses manifestations le Bloc national, politique frappée d'avance de stérilité. »

Les conférences à Privas

Il ne sera pas inutile de soulever cette question d'actualité, et de présenter deux ou trois observations.

L'une sur l'Administration, ou les Administrations privadoises, et sur la salle de conférences.

Il est scandaleux, il faut le dire sans ambages, il est scandaleux que Privas — cette capitale — n'ait pas une salle régulièrement ouverte aux réunions de toute espèce, aux conférences de toute opinion. Une salle propre, convenablement aménagée. Oh ! personne ne demande du luxe ; mais une salle éclairée, aux vitres réparées, avec poêle ou chauffage quelconque, avec sièges satisfaisants ; une salle où l'on aille volontiers, au lieu de ne s'y rendre qu'avec appréhension.

Cette lacune est une honte pour Privas. Et une lacune qui aurait dû être comblée voilà longtemps. La raison d'argent est tout à fait mauvaise. D'abord parce qu'il y a des moyens de récupérer la dépense engagée. Ensuite parce que cette dépense *devait* être faite à Privas, récupérable ou non.

Pratiquement cependant une espèce de contract tacite s'était établi. Après des hésitations diverses, des autorisations et des refus alternés, la salle dite de l'ancienne école maternelle était sans plus de discussion mise à la disposition de qui la demandait. Salle humiliante d'insuffisance, c'est entendu. Du moins c'est une salle. Deux à trois cents personnes y peuvent tenir, public moyen pour une conférence qui en vaut la peine.

Mais il restait toujours une corvée ad-mi-nis-tra-ti-ve à remplir. A chaque fois, comme si de rien n'était, il fallait solliciter la double autorisation municipale et académique pour cette salle « scolaire » (?). Que la conférence eût lieu en dehors des heures de classe, le soir, le jeudi, le dimanche, en pleines vacances, peu importait ! Il faut maintenir haut et ferme les sacrés principes, n'est-ce pas ? c'est-à-dire continuer à embêter les gens. Mais c'est naturel : n'est-ce pas là le rôle même de toute Ad-mi-nis-tra tion, si elle se respecte.

Donc, depuis deux ans en çà, la salle, à notre connaissance, n'avait plus été refusée. Pas plus à Marianne Rauze l'an dernier qu'à la Coopérative, pas plus à Vedel qu'à Froment, communistes, ni aux trois groupements (Parti socialiste, C G.T., Ligue des Droits de l'Homme), ni à Pignot pour " Floréal ".

Cette tradition de libéralisme et de tolérance est rompue. Ce n'est pas par le maire de Privas. C'est l' « Administration supérieure », comme dit discrètement, gentiment, la Ligue des Droits de l'Homme. Nous savons qui c'est Nous savons qui a eu la frousse de Marianne Rauze, nous savons qui cette frêle petite femme fait trembler. Le grotesque le dispute à l'odieux de l'arbitraire.

Camarades d'avant-garde, nous nous en souviendrons.

• • •

La deuxième observation concerne le public. Le lamentable public privadois.

Pauvre petit public, de petits fonctionnaires, de petits commerçants, de petits courages. Pauvre public de cinéma, de musique militaire, et de « Cambronne » (quel est le mot que prononce Cambronne au dernier acte ?).

Mais qu'il y ait une occasion de réfléchir, de s'instruire, de se renseigner sur la vie moderne, de se former des idées sur les grandes questions de l'heure présente : le pauvre petit Privadois reste bien tranquille chez lui.

En attendant de repartir pour le Rhin.

Pauvre petit public de serfs dociles. En avant... arche !

Ainsi soit-il.

Jean CÉVENOL.

L'annexion de la Rhénanie

Il vaut mieux appeler franchement les choses par leur nom. Le 10 janvier, le Comité des Forges a commencé l'annexion de la Ruhr, et, depuis ce jour, nous sommes, virtuellement, en guerre non seulement avec l'Allemagne, mais avec l'Angleterre.

* * *

Sur le dessein d'annexion, le plus aveugle peut il avoir aujourd'hui quelque doute !

Quand l'*occupation* a été décidée, il a été dit en haut lieu : « Il ne s'agit que d'envoyer *quelques ingénieurs*, pour organiser le rendement des réparations que l'Allemagne ne fournit pas Nous ne mobiliserons ni un soldat ni un cheminot... » Mais nous savons que les soldats, et les cheminots, et les postiers, sont mobilisés pour la Rhénanie, par petits paquets, mais en nombre croissant. Et quand 50 ingénieurs sont escortés de 50.000 soldats, c'est que les premiers ne sont que le prétexte.

Il fallait obtenir le charbon que l'Allemagne fournissait insuffisamment, et pour cela *prendre des gages*. La résistance allemande s'est organisée, le rendement de l'opération est nul : il ne vient pas de Rhénanie en France le quart du charbon que l'on recevait d'Allemagne, il faut acheter du charbon anglais, et fort cher. Le prix du charbon monte, et avec lui celui de tous les autres produits : c'est là notre principal gain.

La *prise de gages* ayant échoué, l'occupation est devenue une *sanction*, avec mesures coercitives répétées, et en particulier, des expulsions de fonctionnaires, grands ou petits, dans des conditions, de famille ou de santé, à peu près aussi recommandables que les fameuses « déportations boches » dans le Nord : du moins, à en juger par le *Times* — et par l'opinion anglaise et mondiale, — dont il faudrait tenir quelque compte.

Et alors, quelle est la situation actuelle ? Le directeur pondéré, modéré, de l'*Europe nouvelle*, Ph. Millet, la définit ainsi (27 janvier) : « L'occupation de la Ruhr a fait naître entre l'Allemagne d'une part, la France et la Belgique de l'autre, *un conflit qui représente une singulière ressemblance avec la guerre* ».

Et M. le général marquis de Curières de Castelnau de Morhange intitule son article de l'*Echo de Paris* (5 février) : « *J'y suis, j'y reste* », et il dit : « Nous ne nous sommes pas embarqués dans une large opération d'un ou plusieurs mois *avec un billet d'aller et retour.* » Le *Figaro* précise : « On peut espérer que l'Allemagne réfléchira avant de *contraindre la France* à une sanction qui peut celle-là, *devenir définitive.* »

Donc, pas d'illusion. Ou, si vous voulez, plus d'hypocrisie.

* * *

Et c'est la guerre aussi avec l'Angleterre.

La séculaire politique de l'Angleterre, ce n'est pas — comme toute la presse le redit maintenant ainsi qu'au temps de Fachoda. . — la haine et la jalousie à l'égard de la France (Guerre de Cent ans, Jeanne d'Arc, Indes et Canada, Napoléon...) C'est la volonté bien arrêtée de ne pas tolérer sur le continent *une puissance rivale* de la sienne. Pendant des siècles et jusqu'à la chute de Napoléon I[er], la France seule fut cette rivale, en Europe et aux colonies ; et elle l'a été de nouveau en Afrique à la fin du 19[e] siècle (Fachoda) Mais ça été aussi la Russie et son extension en Asie, le fameux duel de l'ours blanc et de la baleine. Et depuis 1900 environ c'était l'Allemagne et sa formidable puissance métallurgique : d'où la guerre, où les Français, les Italiens, furent les *mercenaires* de l'Angleterre, comme les Grecs le sont en Turquie.

L'Allemagne a été écrasée. L'Angleterre a détruit sa marine militaire et gardé sa flotte marchande, elle a acquis les principales colonies allemandes, en en laissant quelques-unes à la France, au Portugal, sous l'hypocrite couvert de la Société des Nations.

Plus rien à craindre de l'Allemagne. Il faut au contraire qu'elle se relève, pour le relèvement du commerce anglais.

Mais la France (c'est-à-dire, n'est ce pas, le Comité des Forges) a conquis et possède en entier l'immense gisement de fer de la Lorraine. Et voici que maintenant il met la main non seulement sur le charbon de la Sarre, qui n'est pas cokifiable, mais sur l'excellent coke de la Ruhr : le Comité français des Forges devient le maître, le régulateur de la production métallurgique en Europe.

Situation, et prépondérance, intolérables pour Birmingham et ses ses impérialistes. Préoccupés en ce moment par le problème turc et le butin à acquérir en Orient, l'Angleterre reste dans une expectative d'ailleurs hostile. Quand, et comment, châtiera t-elle, comme jadis Carthage, ses « mercenaires » révoltés. Mais elle le fera. Et ce sera de nouveau, bien entendu, pour la Patrie, le Droit, la Liberté et la Civilisation, la lutte entre deux impérialismes, entre deux groupes de requins.

* * *

N'y avait-il donc aucun moyen, même capitaliste, d'éviter ce conflit franco-allemand et ses redoutables conséquences ?

Si. Les « Hauts-Fourneaux », comme dit Michel Cordey, ont essayé de s'entendre. Le fait n'est pas nouveau. Sans remonter à l'entente Essen-le Creusot pour l'exploitation du fer algérien de l'Ouenza avant la guerre, en 1918, dans la Ruhr ouvrière révoltée contre la réaction, les Alliés firent de bonne besogne de répression, et de nombreux directeurs d'usines allemandes « convinrent que l'occupation du territoire était la meilleure chose qui eût pu arriver », et les français se distinguèrent par leur sens exact de cette lutte contre la vague révolutionnaire. (Cf. le major Lefébure, l'*Enigme du Rhin*).

Cette entente patronale eût eu d'immenses avantages.

Pour les patrons allemands, c'étaient leurs ouvriers matés à la fois par le patronat et par les mitrailleuses françaises : donc plus de grèves, mais par contre, heures supplémentaires et bas salaires, sans résistance possible. De même étaient jugulés les ouvriers français : la production allemande à bas prix permettait la baisse des salaires et les journées de 9, de 10 h et davantage. Le patronat français écrasait les ouvriers français grâce è la main-d'œuvre allemande à vil prix et à l'abondance des matières premières et des produits. Le coup était bon.

Il fut déjoué à Essen, par les communistes réunis d'Allemagne, de France, d'Angleterre, de Belgique, de Hollande, d'Italie, de Tchéco-Slovaquie. Avoir dénoncé ce danger, tel est le crime impardonnable que 14 communistes français expient en prison ; tel est leur « complot ».

Une autre raison a fait échouer cette profitable entente patronale. M. Hugo Stinnes l'a dit au Conreil économique du Reich : « Nous ne saurions former avec M. Loucheur un trust, dans lequel notre partenaire français posséderait 60 o/o des actions et nous 40 o/o. » Tout est là. Et voilà pourquoi se prêche en Allemagne l'union sacrée.

De là le désaccord, et « l'occupation-sanction ». Mais, je vous prie, rassurez vous sur le sort de ces pauvres capitalistes. L'*A. C.* du 8 février a cité les argumentations formidables des valeurs métallurgiques françaises. *Voici pour la Rhénanie* : Du 12 au 22 janvier (oui !), la cote de Deutsthe-Luxemburg (Stinnes) saute de 29.500 marks à 55.000, celle de Gelsenktrchen (Thyssen), de 26 100 à 61.500, celle de l'acier de Bochum (Stinnes), de 23 600 à 53.000, etc Chute du mark ? oui, en partie, mais les actions dans les régions *non occupées* ont monté beaucoup moins.

Soyons bien tranquilles. Prolétaires ouvriers et prolétaires soldats, allemands ou français, pourront être massacrés : leurs patrons métallurgistes seront toujours les profiteurs de la mort.

* * *

Ajoutons encore, pour n'être pas trop incomplet dans ce bref exposé, que la défense nationale est bien en jeu dans cette « occupation » de la Ruhr. Poincaré l'a dit : « ... *Certaines nécessités indispensables de la défense nationale...* »

Il avait raison. Presque toutes les grandes usines de colorants et de produits chimiques d'Allemagne sont en Rhénanie, et l'on sait avec qu'elle rapidité ces usines peuvent transformer leurs produits en explosifs, et, surtout, en gaz toxiques. Or c'est là la guerre de demain, et Foch l'a indiqué fortement dans sa préface au livre du major Lefébure.

Mettre la main sur ces usines, c'est donc bien *assurer la défense nationale.*

Mais alors, quand conviendra t il de les rendre ??

* * *

Une dernière observation enfin.

Pendant que l'on traque communistes et syndicalistes (au nom des

principes de 89 et de la liberté de pensée), le gouvernement fait en Alsace une politique nettement confessionnelle et catholique. Et les Congrégations vont rentrer en France. (Exactement, elles rentrent, au mépris des lois en vigueur : bel exemple d'anarchie venu de haut).

Pourquoi ? Pourquoi est-il utile de se concilier le Pape ?

Pour se concilier par là cette population *catholique* de Rhénanie, chère au cœur de Maurice Barrès et de l'*Action Française*. Pour tâcher de « conquérir » moralement les habitants, en même temps qu'on occupe les usines métallurgiques et chimiques.

Et il y a — curieuse rencontre ! — un mouvement *autonomiste* rhénan qui se réveille, qui demande la séparation d'avec l'Allemagne. Ne serait-il pas bien intéressant de connaître exactement le budget secret du Comité des Forges ?

* * *

Inopérante au point de vue des gageset du rendement, mais, par contre, bien nettement capitaliste, militariste et cléricale l'occupation, l'annexion de la Ruhr nous aliène définitivement l'opinion anglaise et l'opinion du monde. Les « antipatriotes » sont ceux qui, par soif du lucre, par ambition ou par peur de Léon Daudet, ont isolé complètement la France dans le monde, et lui ont préparé, ou lui préparent, aujourd'hui la défiance universelle, et l'écrasante défaite pour demain.

Les organisations démocratiques de toute catégorie accepteront elle cela de gaîté de cœur ?

Jean Cèvenol.

M. XAVIER VALLAT OCCUPE LA RUHR...

Naïfs — pour ne point les appeler, autrement — ceux qui ne veulent pas voir la vérité toute simple, ceux qui ne voient pas que la « réaction » (mot « politique » pour désigner le Comité des forges) occupe définitivement la Ruhr, et que docilement le « Gouvernement » lui obéit.

Peu nous chaut que de soi-disant républicains approuvent à présent (ou acceptent : mais, en fait, c'est la même chose) la politique de M. Poincaré. Ils ont laissé faire ; maintenant, fort embarrassés, ils suivent. N'ayant pas osé, quand il le fallait et quand ils le pouvaient, dire un *non* catégorique, ils ne savent plus comment se dépêtrer, et désavouer une mesure dont ils voient bien les effets néfastes, aujourd'hui déjà et bien pires demain.

Les voici donc à la suite de toute la droite. Maurras et tous ses petits séides, tous nos Treitschke et nos Bernhardi, brandissent le *Faustreche*, le droit du poing. La force prime le droit.

Me réjouirai je (non, je ne le puis) de voir, si tôt et si net, mon article sur « L'annexion de la Rhénanie » (et de la Ruhr) confirmé catégoriquement par notre éminent compatriote M. Xavier Vallat ?

Donc *(Gazette d'Annonay* du 18 février*)* M. X. Vallat écrit ceci :

« Je crois fermement qu'après les premiers obstacles surmontés *une exploitation raisonnable et méthodique* des territoires occupés aux lieux et places de l'Empire allemand nous aidera à faire face aux réparations.

« Mais, je le répète, si les résultats économiques gardent leur importance, combien plus encore leurs résultats politiques ! Et ceux-ci sont doubles : d'une part, une gestion habile des pays rhénans peut *détruire la redoutable unité allemande* forgée par Bismarck et si malencontreusement renforcée par le traité de paix ; d'autre part, *tant que nous tiendrons les forges de la Ruhr* nous n'aurons pas à redouter à nouveau la ruée sanglante de l'ennemi que nous avons vaincu et non abattu. Et c'est tout de même l'essentiel non seulement pour la tranquillité de notre génération déjà sacrifiée, mais pour la paix du monde. »

Tels sont les moyens par lesquels « le patriotisme clairvoyant d'André Lefèvre » et de M. X. Vallat prévient la guerre. Et voulez vous me dire maintenant *quand nous rendrons la Ruhr ?*

« Tant que nous tiendrons les forges de la Ruhr... »

C'est clair.

Et niais.

(Niais à dessein, soyez tranquille : car il faut sauver et maintenir le militarisme mondial, protecteur des capitaux indûment acquis).

Clair et niais. La réponse, je l'emprunte au *Petit Parisien* et au *Temps*. Vous savez bien, ces journaux bolchevistes, et boches.

M. Ph. Millet, dans le *Petit Parisien* :

« ... Le conflit franco-allemand, à propos de l'occupation de la Ruhr, a pris le caractère *d'une lutte à outrance.* »

Voilà pour la paix probable de demain. Et le *Temps* du 25 février :

« *Le sort de l'année se décidera peut-être dans le mois où nous allons entrer.* Est-ce le canon que nous allons entendre pendant le printemps et l'été 1923 ? »

Eh là ! M. Xavier Vallat, qu'en pensez-vous ? Et cette paix si assurée ?

Et en effet, parce que l'on occupe les forges de la Ruhr (et les usines de produits chimiques, que vous oubliez, n'est ce pas, M. X. Vallat ?), à qui veut-on vraiment faire croire que cela empêche, *en ce moment même*, un chimiste de Leipzig d'inventer un gaz nouveau, plus toxique ou plus pétrifiant que tous ceux connus, un électricien de Kœnigsberg de trouver l'envoi de l'énergie par ondes hertziennes et l'électrocution totale d'une ville à des centaines de kilomètres ?

Enfantillages que tous ces discours de politiciens. Ou plutôt répugnante hypocrisie que de voiler sous de grands mots de patrie et de paix mondiale les appétits exacerbés des requins de la métallurgie comme on dissimule sous de pudiques conférences « diplomatiques » les appétits des pétroliers, comme on laisse les sucriers rafler impunément des centaines de millions sur notre dos.

Sous tous ces discours, une seule chose compte : c'est la haine, la haine, que tous nos chrétiens à la manque crient et propagent éperdument, crucifiant chaque jour leur Maître, la haine, c'est-à-dire le massacre mondial pour demain ou pour 1933...

Une seule chose compte : la haine (entretenue avec soin par l'argent, qui en a besoin).

Et quiconque en ce moment, par ses actes ou ses paroles, pousse à la haine internationale est un criminel, ou un malheureux.

« Il a été dit : « Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi. » Mais moi je vous dis : Aimez vos ennemis, afin que vous soyez fils de votre Père qui est dans les cieux... »

Hélas !

M. Xavier Vallat n'est qu'un exemple bien net, avec 300 millions d'autres, de la banqueroute frauduleuse du christianisme.

Jean CÉVENOL.

LES VERTUEUX APOTRES...

L'évêque Butkiewitz a été exécuté. Infâmes Soviets ! Et une offensive de grand style se déclenche contre la criminelle Russie.

* * *

Nous exécrons la peine de mort.

Qu'il s'agisse d'un conspirateur, d'un traître, d'un criminel quelconque légalement jugé par des tribunaux réguliers, ou de millions d'innocents massacrés par la guerre, nous exécrons la peine de mort.

Quel que soit le gouvernement qui l'ait inscrite dans ses lois, Soviets, Grande-Bretagne, France, etc., quel que soit son mode d'exécution, pendaison, guillotine, électrocution, gaz, obus, la peine de mort, nous paraît une archaïque barbarie, une faute, un meurtre s'ajoutant à d'autres meurtres. Elle ne répare rien, ne guérit rien, elle ne transmet que le goût du meurtre, elle le consacre légalement.

Nous n'eussions donc pas condamné à mort l'évêque Butkiewitz, eût-il été jugé plus coupable encore.

• • •

Mais ce qui vraiment dépasse toute mesure, ce qui n'avait peut être jamais été atteint jusqu'à ce jour, c'est un pareil degré d'hypocrisie.

De la part des vertueux apôtres qui crient.

* * *

D'abord les textes officiels sont souvent falsifiés avec une impudence et un cynisme candides.

C'est ainsi que, le patriarche Tikhon étant aujourd'hui poursuivi, nos bons journaux *de toute opinion* le déclarent accusé « d'avoir fait *appel à l'étranger* pour venir en aide aux affamés de la Volga ! » Et cette monumentale ineptie peut être imprimée, elle peut être lue ! L'accusation (vraie ou fausse, mais authentique) est celle-ci : « Tikhon était en principe contre l'assistance aux affamés, et, avec le clergé russe monarchiste, dont le congrès de Carlowitz a recommandé la lutte contre les Soviets par la famine, les maladies... »

Mais surtout — et Tchitcherine a pu le dire au gouvernement anglais avec une ironie mordante et méritée — qui donc se reconnaissait le droit de protester si vertueusement contre le « crime » des Soviets !

Ainsi le jugement, cruel je le veux bien, mais régulier, d'un évêque, soulève la conscience du monde. Mais voici.

Les soldats français viennent de tuer 13 allemands dans la Ruhr. Simples prolétaires, n'est-ce pas ? Pas intéressants. L'Angleterre, les Etats Unis, l'Italie, n'ont pas protesté.

Chaque semaine, aux Etats-Unis, quelque nègre est pendu ou brûlé vif sous l'œil complaisant des pouvoirs locaux. Bien dénué d'intérêt, ce lynch sauvage. Qui donc penserait à protester !

Les fascistes, rien qu'en une semaine, assassinent dans les rues 3 ouvriers et en blessent plus ou moins grièvement 30 autres. Des prolétaires, n'est-ce pas ? Et nous donnons à Mussolini responsable le grand cordon de la Légion d'Honneur.

Il y a quelques mois, un quelconque fonctionnaire anglais a fait exécuter d'un coup 400 civils Hindous. Pas de note diplomatique, n'est ce pas ?

Le recrutement militaire au Dahomey se fait par la violence brutale contre les jeunes gens et leurs familles. Bast ! des négros !

Il y a quelques mois, le gouvernement de l'Irlande du Sud (si longtemps rebelle) a exécuté un Erskine Childers et d'autres « rebelles » d'une exceptionnelle noblesse d'âme. Pas de note diplomatique dont nous avons entendu parler ?

Il y a quelques semaines, la ver-

tueuse Britannia a exécuté par la *dynamite* quelques républicains irlandais. Ne nous fâchons pas pour si peu.

En un an, la Terreur Blanche a massacré et torturé, en Hongrie, plusieurs centaines de victimes, massacré en Finlande *dix mille* républicains : simples prolétaires, démocrates et socialistes, totalement dénués d'intérêts.

Assassinats de prolétaires en Italie, en Finlande, sur la Ruhr, massacres de nègres ou d'Hindous, massacres d'Irlandais par les Anglais ou les Irlandais : tout cela ne compte pour rien, ne révolte personne.

Pas plus que le massacre, pendant 5 ans, de 15 millions d'hommes innocents par tous les gouvernements réunis.

Mais un évêque, en lutte contre son gouvernement, est condamné pour trahison : qu'elle barbarie infâme !

• • •

Dégoûtante hypocrisie ? ou rouerie politique ? Sait-on jamais ?

Si l'on pouvait une fois de plus, à la faveur de la bienheureuse maladie de Lénine, organiser une campagne générale contre le gouvernement révolutionnaire de Russie, quelle aubaine ! Vains espoirs, qui seront déçus une fois de plus.

Mais du moins, s'il faut que le gouvernement de M Poincaré capitule dans la question de la Ruhr (mission Loucheur, etc.), quelle bienfaisante diversion !

La lutte entre le Comité des Forges conquérant (et d'ailleurs divisé) et la Finance commerçante et plus pacifique, s'avive. Loucheur intervient. Il faut parlementer avec l'Angleterre. Détournons l'attention populaire de la Ruhr Que le taureau populaire fonce sur Lénine mourant et sur les Soviets, ces autres Landrus !

Et les Tartufes, riant sous cape de leurs dupes, bourrent le crâne des Orgons, de tous les niais, pauvres citoyens conscients et républicains d'un pays libre et maître de lui-même...

Jean CÉVENOL.

TRIBUNE LIBRE

A LA BOUCHERIE !

Le massacre recommence.

Pères et mères de Privas, de Valence et d'ailleurs, dont les enfants partent, vous le savez, vers l'abattoir marocain, acceptez vous cela d'un cœur léger !

Cette fois, n'est ce pas, ce n'est plus la guerre du Droit et de la Liberté. Ce n'est plus la lutte contre le militarisme allemand, dont la défaite devait amener, nous le savons, la disparition du militarisme européen !

Cette fois, c'est la guerre, tout court. C'est donc la guerre militariste, la guerre coloniale, la guerre de conquête et de rapine.

Que savons-nous des « incursions riffaines » contre lesquelles il faut « défendre » le territoire « français » du Maroc ?

Rien d'autre que ce que nous en disent ceux qui commandent contre les Riffains. Car, n'est-ce pas, vous n'avez pas entendu la voix de ceux ci ?

Toutes les fois qu'un soudard colonial a voulu du galon, ses hommes ont pris d'assaut quelque pacifique village, passé au fil de l'épée les hommes, violé les femmes, incendié les gourbis, et il a proclamé une éclatante victoire remportée sur les rebelles !

Ce jeu-là va-t-il continuer ?

Au profit de qui ?

Des métallurgistes qui ont encore des obus et des mitrailleuses à vendre, qui ont des rails à poser en pays « non civilisé » ..

Et il leur importe peu que ce soit au prix du sang de nos enfants !

Mais cela nous importe, à nous.

Douze cent mille morts, cela suffit à notre soif de sang.

Nos morts voulaient la fin des guerres, ils partaient pour tuer la guerre.

Nous avons assez de colonies pour y caser « les fils à papa » paresseux et crétins ; assez de colonies à « exploiter », dans tous les sens du mot ; dix fois trop de colonies pour les capitaux que nos capitalistes y placeront !

La Paix. Nous voulons la Paix !

Les vertueux Patriotes qui vont protester avec véhémence contre cet infâme langage, nous les connaissons. *Nous les invitons à partir dare dare pour le Maroc, patriotiquement,* et à aller y sauver « l'honneur de la France », — tel qu'ils la représentent, sans doute.

S'ils n'y vont pas, nous nous permettrons de les qualifier de Tartufes, — et de réclamer nos enfants pour les œuvres utiles de la Paix.

Nous ne voulons plus que nos enfants soient tués. Ni qu'ils tuent.

La Paix. Nous voulons la Paix.

Jean Cévenol.

—»o«—

« L'Ancien Combattant »

J'ai lu avec un profond intérêt l'article du démocrate Franck Delarbre. Nul plus que moi rend hommage à l'*Ancien Combattant* pour la lutte qu'il a soutenue contre les forces coalisées de la réaction lors des élections du 11 mai 1924 des 3 et 10 mai 1925 et des 19 et 26 juillet dernier. Je pense, comme Delarbre, qu'il serait bon de changer le titre *Ancien Combattant*, qui ne répond plus aux idées que défend le vaillant organe de la démocratie ardéchoise.

Mais, au contraire de Delarbre, je n'appellerais pas l'*Ancien Combattant* la *Démocratie de l'Ardèche*, car ce nom rappelle un peu trop la fameuse *Ardèche Démocratique* de Chambon, mais le *Républicain Cévenol*. Ne serait-ce pas aussi un joli titre ? Son action pourrait s'étendre ainsi plus loin que notre Ardèche et défendre l'idéal républicain dans toutes les Cévennes.

Et maintenant je voudrais suggérer une deuxième idée. Pour que notre journal puisse, comme les journaux réactionnaire, servir des abonnements gratuits, ce qui est un moyen de propagande excellent, il faudrait que chaque Comité républicain lui apporte son appui financier. Ce n'est qu'avec le concours de tous les démocrates qu'il pourra exercer avec fruit une action bienfaisante dans notre département, dont certains cantons sont encore si profondément attachés aux idées réactionnaires.

J. C.

-»o«-

ouverte à tous les petits Français, sans distinction de croyances ni d'opinions. Il y règne, quoi qu'en dise la *Croix*, l'égalité parfaite et la tolérance absolue. Rien ne s'y fait, rien ne s'y dit qui puisse gêner l'éducation religieuse de l'enfant, affaire de la famille et du prêtre.

Certains catholiques, de parti pris, s'obstinent à ne pas en user. Libre à eux ; mais en lui préférant une autre école, ils s'offrent un luxe qu'ils n'ont qu'à payer. L'injustice serait précisément de subventionner l'école de quelques uns aux dépens de l'école de tous. Si l'Etat y consentait, il renierait son principe et trahirait la France républicaine.

Et puis, la loi est là, qui s'y oppose. Qu'on l'abroge, tranche « la *Croix* » avec MM. Grousseau, Vallat et consorts. Mais la majorité de la Chambre, pourtant réactionnaire, ne s'est pas risquée à le faire. Que « la *Croix* », qui a passé l'âge des illusions, ne compte pas trop sur les élections de 1932 pour y réussir !...

* * *

En attendant, parait-il, avec un peu de bonne volonté de notre part, la guerre pourrait cesser entre l'École et l'Eglise. Et « la *Croix* » d'esquisser une idylle : l'instituteur et le Curé fraternisant et collaborant au sein de la commune apaisée. C'est frais et reposant comme un matin printanier.

Le malheur veut qu'un flot de boue déferle sans arrêt vers l'école laïque et que, du haut des chaires, des paquets d'injures tombent chaque dimanche sur nos têtes. La danse du scalp avant l'idylle !

La paix, le respect mutuel, la tolérance, ô bonne *Croix*, les instituteurs ne demandent pas autre chose : mais que MM. les Curés commencent !

La Section Ardéchoise du Syndicat National.

FAITS ET IDÉES

Moralité... bolcheviste ?? — « *Les Etats-Unis* sont le pays où les *crimes* et les *vols* sont les plus nombreux, où la proportion des *prisonniers* et des *divorces* est la plus élevée. Trop fréquents sont les suicides des jeunes gens que l'on trouve enlacés dans une automobile arrêtée au bout de la route, ce qui contraste étrangement avec la rareté des baisers en public et avec la fréquence des « baisers en conserve » (sur les écrans de cinéma) » *(Notre Temps*, 8-III-31, p. 386).

Interdiction de tout alcool : contrebande et saoûlerie. Bigoterie : et tartuferie. Esclavage de millions d'ouvriers sous le Talon de Fer : et protestations contre le travail forcé en Liberia et en U.R.S.S. Eh.

Beau pays.

* * *

Une bien juste pensée. — « Ah ! Comme les pacifistes seraient forts, *si la Paix exigeait un matériel coûteux !* »

(Guy Crouzet, *Notre Temps*, 8-III-31, p. 342).

* * *

Les musées pédagogiques en Belgique, par Evariste Wouters.

Le musée d'Anvers renferme une *riche collection de matériel*, didactique et de travaux scolaires. Ses services de prêts et son bureau central d'achats apportent aux écoles une aide appréciable. Il possède en annexe une *grande bibliothèque* avec salon de lecture. Le musée scolaire de Gand possède un *grand jardin (avec lac)* qui renferme de nombreuses collections de sciences naturelles. Il a un *salon de lecture* spécialement aménagé pour des causeries avec films ou projections, causeries organisées pour les enfants des écoles de la ville. Les personnes qui désirent étudier dans le musée scolaire y trouvent *toute l'installation nécessaire.*

L'auteur fait cependant quelques critiques et présente ses suggestions sur ce que doit être un véritable musée pédagogique : un centre social, destiné à faire connaître et à faire progresser le travail de l'éducation.

(Du résumé en espéranto de la revue « *La Voie de l'Education* », Kharkov, Ukraine.)

* * *

Pierre DOMINIQUE : « **Oui, mais Moscou** », (Valois, 15 fr.)

« Pour ceux qui connaissent mal la question, ou ne l'ont abordée que par des ouvrages de parti quel que ce parti puisse être. *Oui, mais Moscou...* est tout entier utile nourriture...

Une large part de ce livre rapporte des idées et des faits déjà bien connus : l'arrivée en U. R. S. S., l'aspect de Moscou, les mœurs, etc. Mais de nombreux chapitres s'adressent à des sujets neufs, ou qu'il a rendus tels, avec toute l'autorité que prêtent l'exactitude, la précision, et l'entière liberté de jugement.

D'abord, la descente de la Volga : pages magnifiques, qui ont l'ampleur et la diversité du grand fleuve. Puis les tableaux de Crimée, sanatoria, maisons de repos. Puis tout ce que Dominique a écrit sur les paysans, qu'il a observés de très près.

Puis maintes visites d'usines : excellents comptes-rendus, pleins de finesse et de bon sens. Puis, surtout, les premières réalisations du plan quinquennal. L'écrivain en indique l'aspect de façon puissante... Nul doute que l'œuvre russe d'électrification (sur le Dniéper) ne soit l'une des plus grandioses qui s'accomplisse en ce moment sur la planète.

Somme toute, le lecteur de *Oui, mais Moscou ..* y trouvera, plutôt qu'une secrète communication avec l'âme des hommes et les évènements, une information de choix, solide et drue. Après avoir déposé ce livre, personne ne saurait croire qu'il soit de l'intérêt de l'Europe et du monde de souhaiter un désastre à ce laboratoire où s'essaient tant de formes nouvelles. »

(Le passage ci-dessus présente d'autant plus d'intérêt, qu'il est signé de Luc Durtain *(Nouvelles littératures* du 7 mars), c'est-à-dire de l'homme qui a publié, il y a quelques années, l'étude la plus pénétrante, la plus profonde, qu'il y ait eu jusqu'alors (et jusqu'à aujourd'hui) sur la Révolution russe *(L'autre Europe, Moscou et sa foi*, N.R.F.). Nul ne pouvait mieux apprécier le livre de Dominique.)

* * *

Un des à-côtés. — Les souliers sont chers...

Evidemment ! puisque M. Oustric, roi de ce qui touche la boue, avait fait le trust des fabriques de chaussures.

Aussi, quand vous achetez des souliers pour vous et vos enfants, vous payez tribut à MM. Oustric, Péret, Vidal, Favre et consorts.

* * *

Des tunnels en béton pour... les Croiseurs ! — D'une étude, « Marine et Aviation en Méditerranée occidentales », publiée dans l'*Illustration* du 13 décembre 1930, et signée M. C. Rougeron *ingénieur en chef du génie maritime*, nous extrayons (page 514), les lignes suivantes :

« La capacité de résistance à l'aviation d'une flotte en mouillage est à peu près celle d'un campement de fantassins sous la double protection de son réseau de sentinelles et de ses tentes individuelles devant un bombardement d'artillerie lourde. Une expérience coûteuse nous a appris qu'il suffisait d'un peu de terre pour y résister : il n'est pas nécessaire de la répéter pour découvrir que le *tunnel qui abriterait un navire coûterait dix fois moins que le navire abrité.* »

Je ferai d'abord remarquer que l'Illustration, ce n'est pas l'Epatant, mais une grande revue qui traduit les préoccupations et les concessions des hauts milieux officiels ; que le signataire de ces lignes, ce n'est pas un vague publiciste, mais un ingénieur en chef du génie maritime, un de nos grands spécialistes des questions navales.

Nous sommes donc prévenus : la construction est envisagée de *grands tunnels en béton armé* recouverts de terre pour *protéger cuirassés, croiseurs et torpilleurs contre les attaques aériennes.*

Et nous verrons cette folie, si les peuples ne savent exiger le désarmement.

Jean CÉVENOL.

Demande d'Emploi

Jeune homme de 19 ans demande emploi Aide-Comptable.

S'adresser au bureau du journal.

JAURÈS ET LA PAIX

Le premier volume des œuvres de Jean Jaurès vient de paraître.

C'est une tâche écrasante de publier tous les discours et tous les articles du grand tribun socialiste. Une édition intégrale exigerait 80 tomes de 400 pages. Une vie d'homme n'y suffirait pas.

Il a donc fallu faire un choix. M. Max Bonnafous, chargé de cours à la Faculté des Lettres de Bordeaux, en a pris la responsabilité. Il a écarté tous les écrits de caractère épisodique, sans rien omettre des paroles et des écrits que reflètent les idées essentielles de Jaurès. La personnalité de l'éditeur, ancien normalien, agrégé de philosophie, son amour scrupuleux de la vérité, la décision qu'il a prise de déposer tous les textes non utilisés à la Bibliothèque Nationale sont un gage de sa sincérité.

Des hommes éminents ont accordé leur patronage à l'entreprise ; ils ont constitué un comité de publication : Léon Blum, Paul Boncour et d'autres socialistes y voisinent avec Herriot, Steeg et Ferdinand Buisson ; Vandervelde y représente les Belges, Albert Thomas et Arthur Fontaine le Bureau International du Travail ; des historiens comme Charléty et Pfister, des professeurs renommés, membres de l'Institut, Lévy-Bruhl, Langevin, Joseph Bédier, en font partie. De tels noms nous permettent d'accorder toute notre confiance à l'édition que nous donne la maison Rieder.

La méthode chronologique, qui laisse une impression de désordre, a été écartée. M. Bonnafous a préféré classer les textes par sujets, par grandes questions. Une pareille méthode a le défaut de fractionner la pensée de l'homme ; elle a l'avantage d'apporter de la clarté, elle permet de suivre l'évolution de la pensée. La personnalité débordante de vie, si riche et si complexe de Jaurès se dégagera au fur et à mesure de la publication. L'œuvre terminée, l'homme apparaîtra, tel qu'on l'a connu, tel qu'on doit l'admirer.

Le premier volume réunit les articles et les discours concernant la politique extérieure de 1887 à 1903. Une idée y domine toutes les autres : la Paix. Que d'articles ont pour titre ce mot magique, qui paraissait encore si chimérique avant 1914 : « Pour la Paix », « La Paix du Monde », « La Paix est possible ».

Aussi Jaurès accepte tout ce qui peut dans une Europe militarisée, écarter des causes de conflit. Il a salué avec joie la Conférence de La Haye, réunie par le tsar Nicolas II. Il se refuse à l'intransigeance des guesdistes, qui n'attendent la paix que du triomphe du collectivisme. « Je crois qu'il est possible, dès maintenant, d'introduire dans le monde âpre, défiant et tourmenté, des garanties de paix.

Après la signature de la convention de la Haye sur l'arbitrage, il écrit ces lignes, parues dans la *Petite République* de 1900, et qui prennent aujourd'hui tout leur sens : « C'est presque toujours de germes débiles et informes que se développent, dans les sociétés humaines, les grandes institutions ; et il n'est pas mauvais qu'un projet de médiation internationale, si étriqué et si illusoire qu'il soit tout d'abord, ait été formulé devant le monde. Il y a, quelque part, un point de réalité auquel les consciences humaines peuvent se rallier ; et l'esprit humain qui veut la paix, le prolétariat universel qui l'exige, pourront être servis par les protocoles des diplomates. »

Mais Jaurès ne séparait pas la cause de la Paix de celle de la France. Il faut lire toute la série d'articles qu'il fit paraître en 1902 pour expliquer la phrase fameuse de Karl Marx : « Les ouvriers n'ont pas de patrie. » Avec une connaissance extraordinaire des faits de l'histoire, il discute la pensée de Marx, il montre les différences entre la théorie absolue et la réalité, Marx lui-même reconnaissant l'existence des prolétariats nationaux et ayant lutté toute sa vie pour délivrer les nationalités opprimées, protestant contre l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine. Jaurès ne cesse de proclamer sa foi en la France démocratique qui doit donner l'exemple de la paix à l'humanité. Au nationalisme étroit, il oppose le patriotisme éclairé et généreux.

Sans patrie ! telle est pourtant l'accusation lancée sans cesse contre Jaurès et les socialistes. On leur reprochait d'oublier le passé, de sacrifier l'Alsace-Lorraine à leur idéologie internationale. Jaurès a répondu à maintes reprises, et principalement à la Chambre, dans son discours du 23 janvier 1903. « Notre nation à nous notre France à nous, a subi il y a trente-deux ans une atteinte grave qui n'est pas seulement une atteinte à sa grandeur, qui est une atteinte au droit. Qu'est-ce que la paix préparée et achetée par un sacrifice même partiel du droit, si ce n'est la dérision de la paix et l'éternelle consécration de la force ? ».

France, Démocratie, Paix, trois mots qui paraissent inséparables au grand tribun. Avec quelle énergie il attaque les partisans d'une politique de prestige et de gloire. Quels accents pour condamner un Gabriel Hanoteaux, qui dirigea pendant deux ans, et pour notre malheur, la diplomatie française : sacrifier les Arméniens opprimés et les Crétois qui veulent s'unir à la Grèce, protéger le sultan rouge Abdul Hamid, lancer à travers l'Afrique le commandant Marchand, et venir provoquer l'Angleterre à Fachoda ! Nous avons oublié aujourd'hui de pareilles folies et, seule, l'habileté de Delcassé a permis de conjurer les effets de cette politique incohérente et dangereuse. Mais il faut relire ces pages ; il faut y trouver la condamnation de ce nationalisme belliqueux, de ce nationalisme qui, aujourd'hui encore, voudrait imposer à la France une politique de force et qui écarte... Briand de l'Elysée.

Pour avoir aimé la France avec passion, pour avoir voulu écarter les massacres et les ruines de la guerre, Jaurès fut traité d'agent de l'étranger. Mais ce fut le sort de tous les républicains d'être en butte aux soupçons et aux calomnies. Jaurès a dénoncé l'hypocrisie des réactionnaires qui ont de tout temps cherché à discréditer ainsi leurs adversaires. Je veux terminer cet article par la péroraison de son grand discours de janvier 1903, qui aujourd'hui encore est d'une vérité poignante :

« C'était le « Génois » Gambetta renvoyé sous le nom de Gamberlé au ghetto de Gênes... C'était le « Badois » Spüller ! C'était le « Prussien » Ferry ! C'était Clémenceau, Rochefort... acheté par n'importe quel pays ! C'était Bordeaux ! tous inscrits sur une liste qui fut portée à cette tribune. C'était l' « Anglais » Ribot... Et moi, je dis à vous tous, républicains : Souvenez-vous que, dans notre histoire, il y a deux forces invisibles, et deux mots synonymes : contre-révolution et calomnie ! »

J. C.

L'écrémage de la farine

Il existe par le monde d'habiles prestidigitateurs qui, d'un simple et unique chapeau, et par la « vertu » d'un pouvoir magique qu'aucun imbécile ne songe à leur contester, font à volonté sortir de ce chapeau, successivement ou en même temps, un poulet, une lorgnette, un lapin, des bretelles, un merle, etc.

Nos grands minotiers sont, dans leur genre, et par la sottise des consommateurs et l'apathie des pouvoirs publics, de véritables prestidigitateurs. En effet, des « tiroirs » diaboliques de leurs moulins, ils font sortir à volonté au moins trois qualités de farines :

1° Une farine *extra*, qui provient des parties du grain de blé situées au-dessous des assises ligneuses, et qui est vendue très cher, en petits sachets généralement, aux ménagères désireuses de lier convenablement leurs sauces ou de faire de la pâtisserie de famille.

2° Une farine *supérieure*, qui provient des assises situées au dessous des précédentes, et qui est vendue un peu moins cher aux pâtissiers et biscuitiers.

3° Une farine *ordinaire*, qui provient surtout du centre du grain de blé et qui contient bien moins de gluten (qui est de la chair végétale) que les précédentes, mais qui, par contre, contient bien plus d'amidon.

C'est cette dernière farine que le public consomme généralement quand il achète son pain quotidien chez les boulangers. Cela revient à dire que nous consommons couramment du pain appauvri. De plus, *il est le plus souvent amer.*

En outre, surtout lorsque la farine a été travaillée à la levure, ce pain, au bout de vingt-quatre heures, est sec, dur, cassant et ne ressemble en rien au bon pain de ménage de notre enfance, qui restait frais pendant plusieurs jours, *sans sécher aucunement*. Notre pain quotidien n'a plus de bonne odeur de noisette, parce qu'il est fait de farine appauvrie, *privée systématiquement du germe du grain de blé et travaillée à la levure.*

L'intervention des améliorants. — Si la farine été faite avec la totalité de la matière panifiable du grain de blé, comme au temps où les meuniers étaient d'honnêtes écraseurs de froment, *elle n'aurait aucunement besoin d'être améliorée.*

Mais parce que les farines couramment employées en panification sont volontairement privées de gluten et du germe du blé, *les minotiers*, après les avoir appauvries, sont obligés de les « améliorer ».

Ils ont employé d'abord des améliorants chimiques. Mais, puisque ces derniers sont maintenant proscrits, ils se rabattent sur les améliorants végétaux. Et, parmi eux, sur la farine de

paraît pas un lieu heureusement choisi pour dénouer cette crise.

Ce n'est qu'à Genève où l'esprit est tout différent, où domine l'esprit européen, qu'on a des chances de trouver la solution de ce problème angoissant.

QUIDAM.

PARADOXES

— Vous vous plaignez toujours, vous les Français, me disait un jour un étranger, grand ami de la France, mais vous ne voulez pas reconnaître que vous êtes les vrais vainqueurs de la guerre. Douze ans après l'armistice, les faits le prouvent sans contestation.

— Oui, sans doute, répliquai-je, nous avons la gloire militaire, mais cette gloire est d'un bien faible prix Quel orgueil peut-on avoir à s'être montré le meilleur dans l'art de tuer? Sans doute aussi, avons-nous retrouvé l'Alsace et la Lorraine et réparé l'injustice de 1871. Mais qu'est ceci à coté de nos pertes ? Comment remplacer les 1.500.000 morts ? et les millions de mutilés aux forces affaiblies ? et notre natalité déficitaire qui fait de notre pays un des moins peuplés de l'Europe ?

C'est justement votre faible population qui fait votre bonheur. Chez vous le chômage n'existe pas ou si peu. Songez à ces nations surpeuplées, à l'Italie, à l'Angleterre avec ses trois millions de chômeurs, à l'Allemagne où un sixième de la population meurt de faim. En France, rien de tel. Tout le monde trouve du travail et vous avez pu accueillir deux millions d'étrangers, qui, à de très rares exceptions près, sont d'excellents travailleurs, ouvriers d'usines, agriculteurs qui trouvent chez vous la paix et la sécurité.

— Mais ce travail, oubliez-vous pourquoi nous pouvons le fournir ? Oubliez-vous la ruine de nos départements libérés, les ravages de la guerre ? Songez que 900.000 hectares de terrains étaient bouleversés, que des terres les plus riches de notre sol, la Picardie, la Flandre, avaient été transformées en champ de bataille. Et nos centaines de villages détruits, dont il restait plus une maison intacte. Et nos voies ferrées disparues, les ponts qu'on a fait sauter, les tunnels qui sont éboulés. Oubliez-vous aussi la ruine de nos industries ? Les trois quarts de nos mines de houille, situées dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, ont été noyées, leurs installations ont disparu. Nos usines de textile ou de métallurgie du Nord et de l'Est ont été également très éprouvées. Avez-vous réfléchi à l'effort prodigieux qui s'imposait ?

— Non pas, mais aujourd'hui que la reconstruction est terminée, votre situation est bien meilleure que celle de vos voisins et de vos rivaux. Vos mines de houille, reconstituées, sont équipées à la moderne ; pourvues de tous les perfectionnements les plus récents, elles produisent bien plus qu'avant la guerre, et à meilleur marché souvent que les mines étrangères. Allez en Angleterre, le pays du charbon par excellence, et vous pourrez voir des exploitations vétustes, des machines dignes d'un musée, des vieux fours à coke dont le rendement est insignifiant Et il en est de même dans les tissages et les filatures. La France a un outillage moderne, pourvu de tous les perfectionnements du machinisme. Elle a gardé le goût de la bonne production. Sa puissance industrielle est nettement supérieure à celle qu'elle avait il y a vingt ans et le retour de l'Alsace et de la Lorraine l'a rendue propriétaire des plus riches gisements de fer de l'ancien continent.

— Il est vrai. Avez-vous pourtant réfléchi aux sacrifices qu'il nous a fallu consentir ? Que d'emprunts ont été nécessaires ! Notre endettement a été considérable, nos finances ont été désorganisées. Pour réparer nos ruines, nous avons tant dépensé que nous avons frôlé la faillite. Notre franc a perdu les 4/5 de sa valeur, nos rentiers ont été ruinés, l'épargne a été dispersée Ceux qui ont vécu en France de 1923 à 1926 savent quelle énergie il nous a fallu déployer, ne touchant qu'une faible part des réparations, et devant en même temps payer nos dettes écrasantes envers l'Angleterre et les Etats-Unis.

— Mais votre faillite partielle vous a ruinés moins que toute autre nation. Vous avez su surmonter des moments difficiles, mais songez à l'Allemagne, ruinée une première fois en 1923, et qui aujourd'hui sombre dans un désastre épouvantable. Songez que les nations qui ont sauvé leur monnaie souffrent autant aujourd'hui, sinon plus que vous. L'Angleterre peut être fière de sa livre sterling, mais elle ne peut plus vendre les produits de son industrie et perd ses marchés extérieurs. A quoi sert à l'Amérique de regorger d'or alors que ses fermiers ne vendent plus leur blé et sont ruinés ? L'Italie a su comme vous stabiliser sa monnaie, mais elle n'a que peu d'industries, et son commerce reste déficitaire. Vous seuls Français, avez su limiter vos pertes. Votre activité en a été décuplé, et aujourd'hui encore, riches en produits de toutes sortes, vous vous entourez d'une protection douanière qui vous épargne la majeure partie de la crise économique. Il n'est pas un état au monde dont la santé puisse être comparée à la votre ».

Je l'écoutais parler, et il me semblait que ses paroles contenaient une grande part de vérité. Je comprenais pourquoi tant de peuples nous regardent avec envi, pourquoi il y a dans le monde tant de haine contre la France. On oublie nos morts, nos ruines, nos sacrifices, pour nous reprocher notre richesse relative. On nous accuse de garder une forte organisation militaire pour maintenir notre suprématie en Europe.

Notre système égoïste de protection douanière nous a permis de réduire au minimum les effets de la crise économique. Mais croit-on qu'il soit de bonne politique de nous isoler ainsi ? Pouvons-nous assister impassibles au désastre qui frappe l'Europe, qui éclate aujourd'hui en Allemagne en menaçant les autres nations ? Nous devons redouter la catastrophe et ses effets, quels que soient les efforts de nos politiciens aveugles, nous ne pouvons rester à l'écart et si nous ne consentons pas à notre tour à quelques sacrifices, si nous n'intervenons pas généreusement pour sauver l'Europe, nous serons atteints un jour, par le cataclysme et alors personne ne viendra pour nous sauver.

I. C.

LECTURES politiques et sociales

I. *Le Mouvement des Editions Valois* (7, pl. du Panthéon).

« Parti de l'étude des faits économiques, ce mouvement a commencé par donner une série d'essais sur les données de l'économie moderne, (c'est là en quelque sorte l'essentiel de tous les ouvrages de la *Bibliothèque syndicaliste*), puis a continué par une série sur les solutions à donner à la crise mondiale (ainsi peut se résumer l'ensemble des ouvrages parus et à paraître de la *Bibliothèque économique universelle*). Mais lorsqu'on se mêle d'organiser la société de demain, il ne faut pas se contenter « d'assurer la matérielle », de peur de tomber dans ce que M. Emile Henriot appelle *le matérialisme le plus épais*. Il y a des valeurs spirituelles à renouveler, à exalter, et qui ne sont pas celles sur lesquelles a vécu la société d'hier. Ces valeurs nouvelles sont venues trouver place dans le mouvement lancé en juillet 1930 par le *Nouvel âge littéraire* d'Henry Poulaille, continué depuis janvier 1931 par la revue *Nouvel âge* et depuis par la série des *romans du nouvel âge* Ainsi s'est trouvée complétée l'armature de l'édifice, cependant que des séries en quelque sorte mixtes, séries *d'études*, *d'enquêtes*, *vues sur la guerre* formaient en quelque sorte le ciment du bâti principal. A ce « bâti » sont venues s'ajouter pour ainsi dire des *ailes*, des corps de bâtiments annexes sous la forme de collections nationales européennes (Italie, Espagne, Belgique, et bientôt Allemagne, Portugal, Russie, etc.), le tout ne pouvant pousser dru et fort que grâce à cette atmosphère de liberté intellectuelle qui fait de Georges Valois, non, ce qui était à craindre, un dictateur aux-livres, mais l'organisateur, l'agrégateur d'éléments qui allaient parallèles sans arriver à se trouver les uns les autres. »

Paul AUBERY, *Cahiers Bleus*, n° 108, (30 mai-6 juin 1931).

* * *

II. CAHIERS BLEUS. — Parmi les *Cahiers Bleus* récemment parus, il faut citer tout particulièrement : Claire Gé-

paraît pas un lieu heureusement choisi pour dénouer cette crise.

Ce n'est qu'à Genève où l'esprit est tout différent, où domine l'esprit européen, qu'on a des chances de trouver la solution de ce problème angoissant.

QUIDAM.

PARADOXES

— Vous vous plaignez toujours, vous les Français, me disait un jour un étranger, grand ami de la France, mais vous ne voulez pas reconnaître que vous êtes les vrais vainqueurs de la guerre. Douze ans après l'armistice, les faits le prouvent sans contestation.

— Oui, sans doute, répliquai-je, nous avons la gloire militaire, mais cette gloire est d'un bien faible prix Quel orgueil peut-on avoir à s'être montré le meilleur dans l'art de tuer? Sans doute aussi, avons-nous retrouvé l'Alsace et la Lorraine et réparé l'injustice de 1871. Mais qu'est ceci à coté de nos pertes ? Comment remplacer les 1.500.000 morts ? et les millions de mutilés aux forces affaiblies ? et notre natalité déficitaire qui fait de notre pays un des moins peuplés de l'Europe ?

C'est justement votre faible population qui fait votre bonheur. Chez vous le chômage n'existe pas ou si peu. Songez à ces nations surpeuplées, à l'Italie, à l'Angleterre avec ses trois millions de chômeurs, à l'Allemagne où un sixième de la population meurt de faim. En France, rien de tel. Tout le monde trouve du travail et vous avez pu accueillir deux millions d'étrangers, qui, à de très rares exceptions près, sont d'excellents travailleurs, ouvriers d'usines, agriculteurs qui trouvent chez vous la paix et la sécurité.

— Mais ce travail, oubliez-vous pourquoi nous pouvons le fournir ? Oubliez-vous la ruine de nos départements libérés, les ravages de la guerre ? Songez que 900.000 hectares de terrains étaient bouleversés, que des terres les plus riches de notre sol, la Picardie, la Flandre, avaient été transformées en champ de bataille. Et nos centaines de villages détruits, dont il restait plus une maison intacte. Et nos voies ferrées disparues, les ponts qu'on a fait sauter, les tunnels qui sont éboulés. Oubliez-vous aussi la ruine de nos industries ? Les trois quarts de nos mines de houille, situées dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, ont été noyées, leurs installations ont disparu. Nos usines de textile ou de métallurgie du Nord et de l'Est ont été également très éprouvées. Avez-vous réfléchi à l'effort prodigieux qui s'imposait ?

— Non pas, mais aujourd'hui que la reconstruction est terminée, votre situation est bien meilleure que celle de vos voisins et de vos rivaux. Vos mines de houille, reconstituées, sont équipées à la moderne ; pourvues de tous les perfectionnements les plus récents, elles produisent bien plus qu'avant la guerre, et à meilleur marché souvent que les mines étrangères. Allez en Angleterre, le pays du charbon par excellence, et vous pourrez voir des exploitations vétustes, des machines dignes d'un musée, des vieux fours à coke dont le rendement est insignifiant Et il en est de même dans les tissages et les filatures. La France a un outillage moderne, pourvu de tous les perfectionnements du machinisme. Elle a gardé le goût de la bonne production. Sa puissance industrielle est nettement supérieure à celle qu'elle avait il y a vingt ans et le retour de l'Alsace et de la Lorraine l'a rendue propriétaire des plus riches gisements de fer de l'ancien continent.

— Il est vrai. Avez-vous pourtant réfléchi aux sacrifices qu'il nous a fallu consentir ? Que d'emprunts ont été nécessaires ! Notre endettement a été considérable, nos finances ont été désorganisées. Pour réparer nos ruines, nous avons tant dépensé que nous avons frôlé la faillite. Notre franc a perdu les 4/5 de sa valeur, nos rentiers ont été ruinés, l'épargne a été dispersée Ceux qui ont vécu en France de 1923 à 1926 savent quelle énergie il nous a fallu déployer, ne touchant qu'une faible part des réparations, et devant en même temps payer nos dettes écrasantes envers l'Angleterre et les Etats-Unis.

— Mais votre faillite partielle vous a ruinés moins que toute autre nation. Vous avez su surmonter des moments difficiles, mais songez à l'Allemagne, ruinée une première fois en 1923, et qui aujourd'hui sombre dans un désastre épouvantable. Songez que les nations qui ont sauvé leur monnaie souffrent autant aujourd'hui, sinon plus que vous. L'Angleterre peut être fière de sa livre sterling, mais elle ne peut plus vendre les produits de son industrie et perd ses marchés extérieurs. A quoi sert à l'Amérique de regorger d'or alors que ses fermiers ne vendent plus leur blé et sont ruinés ? L'Italie a su comme vous stabiliser sa monnaie, mais elle n'a que peu d'industries, et son commerce reste déficitaire. Vous seuls Français, avez su limiter vos pertes. Votre activité en a été décuplé, et aujourd'hui encore, riches en produits de toutes sortes, vous vous entourez d'une protection douanière qui vous épargne la majeure partie de la crise économique. Il n'est pas un état au monde dont la santé puisse être comparée à la votre ».

Je l'écoutais parler, et il me semblait que ses paroles contenaient une grande part de vérité. Je comprenais pourquoi tant de peuples nous regardent avec envi, pourquoi il y a dans le monde tant de haine contre la France. On oublie nos morts, nos ruines, nos sacrifices, pour nous reprocher notre richesse relative. On nous accuse de garder une forte organisation militaire pour maintenir notre suprématie en Europe.

Notre système égoïste de protection douanière nous a permis de réduire au minimum les effets de la crise économique. Mais croit-on qu'il soit de bonne politique de nous isoler ainsi ? Pouvons-nous assister impassibles au désastre qui frappe l'Europe, qui éclate aujourd'hui en Allemagne en menaçant les autres nations ? Nous devons redouter la catastrophe et ses effets, quels que soient les efforts de nos politiciens aveugles, nous ne pouvons rester à l'écart et si nous ne consentons pas à notre tour à quelques sacrifices, si nous n'intervenons pas généreusement pour sauver l'Europe, nous serons atteints un jour, par le cataclysme et alors personne ne viendra pour nous sauver.

I. C.

LECTURES
politiques et sociales

I. *Le Mouvement des Editions Valois* (7, pl. du Panthéon).

« Parti de l'étude des faits économiques, ce mouvement a commencé par donner une série d'essais sur les données de l'économie moderne, (c'est là en quelque sorte l'essentiel de tous les ouvrages de la *Bibliothèque syndicaliste*), puis a continué par une série sur les solutions à donner à la crise mondiale (ainsi peut se résumer l'ensemble des ouvrages parus et à paraître de la *Bibliothèque économique universelle*). Mais lorsqu'on se mêle d'organiser la société de demain, il ne faut pas se contenter « d'assurer la matérielle » de peur de tomber dans ce que M. Emile Henriot appelle *le matérialisme le plus épais*. Il y a des valeurs spirituelles à renouveler, à exalter, et qui ne sont pas celles sur lesquelles a vécu la société d'hier. Ces valeurs nouvelles sont venues trouver place dans le mouvement lancé en juillet 1930 par le *Nouvel âge littéraire* d'Henry Poulaille, continué depuis janvier 1931 par la revué *Nouvel âge* et depuis par la série des *romans du nouvel âge* Ainsi s'est trouvée complétée l'armature de l'édifice, cependant que des séries en quelque sorte mixtes, séries *d'études*, *d'enquêtes*, *vues sur la guerre* formaient en quelque sorte le ciment du bâti principal. A ce « bâti » sont venues s'ajouter pour ainsi dire des *ailes*, des corps de bâtiments annexes sous la forme de collections nationales européennes (Italie, Espagne, Belgique, et bientôt Allemagne, Portugal, Russie, etc.), le tout ne pouvant pousser dru et fort que grâce à cette atmosphère de liberté intellectuelle qui fait de Georges Valois, non, ce qui était à craindre, un dictateur aux-livres, mais l'organisateur, l'agrégateur d'éléments qui allaient parallèles sans arriver à se trouver les uns les autres. »

Paul AUBERY, *Cahiers Bleus*, n° 108, (30 mai-6 juin 1931).

* * *

II. CAHIERS BLEUS. — Parmi les *Cahiers Bleus* récemment parus, il faut citer tout particulièrement : Claire Gé-

La Trêve des Armements

La session de Genève s'est terminée sans éclat. Le conflit sino-japonais n'a pas servi à donner du prestige à la Société des Nations. Refuser l'arbitrage, refuser une enquête de neutres, tout semble permis aux grandes puissances. On se croirait revenu au temps de l'équipée italienne de Corfou.

L'attention était ailleurs. Elle était à Berlin, à propos de la visite des ministres français. Elle était à Londres, où le monde capitaliste s'effraye de la chute de la livre.

Pourtant les débats de Genève n'ont pas été inutiles. On y a vu lancer l'idée d'une trêve des armements. Le principe en a été adopté, mais sera-t-il appliqué par les divers gouvernements ? On peut encore en douter.

Il est vrai, l'idée est venue de Rome. C'est le Gouvernement fasciste qui a lancé la proposition. c'est lui qui en a demandé l'application intégrale. Le discours de M. Grandi a fait sensation.

On peut se méfier des initiatives fascistes. M. Mussolini n'a pas paru jusqu'ici le meilleur serviteur de la paix. Cette proposition cachait sûrement quelque arrière-pensée. On l'a vu lorsque le général di Marinis a réclamé l'arrêt de tous les armements, même des constructions navales destinées à remplacer les anciennes unités. N'était-ce pas un moyen d'obtenir cette fameuse parité navale avec la France, sujet de litige depuis tant d'années.

Mais le manque d'argent est le début de la sagesse. On a remarqué que M. Mussolini a renoncé, cette année, à ces discours belliqueux. Dans les mauvaises années, il faut bien être économe. Quelque meilleure économie peut-on faire que celle du matériel de guerre ? Acceptons pour une fois la proposition fasciste et félicitons nous de cette sagesse.

Pourquoi faut-il que deux grandes puissances aient combattu la proposition Grandi, reprise par les Scandinaves, et aient tout fait pour en amener l'échec ? Un vœu platonique, oui, on y consentait, mais passer à l'application, on s'y refusait apsolument.

Une des deux nations est le Japon. Les événements des jours suivants en on montré facilement la raison. L'autre est la France,

En effet, la France qui, depuis sept ans, travaillait au désarmement, qui avait pris la tête du mouvement pacifiste, qui actuellement encore a pour ministre des Affaires étrangères M. Briand, un véritable apôtre de l'idée de paix et l'espoir de tous les peuples du monde, la France réclame le droit d'augmenter ses armements. M. Massigli a ardemment combattu l'idée d'une trêve, et la grande presse française a été chargé de dénoncer la manœuvre destinée à isoler la France et à la laisser sans défense.

La France, en effet, augmente ses armements. Les chiffres sont là et, malheureusement, ils ne sont que trop vrais. Le budget de la Guerre atteint douze milliards, et il faut ajouter quatre milliards répartis dans d autres budgets ministériels. L'effectif entretenu en France et en Afrique du Nord pour 1931 dépasse 500.000 hommes. Sur nos frontières, à l'Est, au Nord-Est, on construit sans cesse de nouveaux ouvrages fortifiés.

Le peuple français réclame le désarmement et on lui impose toujours de lourdes charges militaires. Notre armée est presqu'aussi forte qu'en 1931, et nous avons un nombre de soldats de métier supérieur à celui d'avant la guerre. 234 000 professionnels au lieu de 134.000. Nos cadres supérieurs atteignent des effectifs considérables : nous avons 143 généraux de division contre 110 en 1914, 245 généraux de brigade contre 220.

La France semble redouter une agression de toute l'Europe. Nous n'avons aucune idée belliqueuse, j'en suis persuadé, mais nous voulons pouvoir nous défendre de tous les côtés, comme si nous craignons d'être attaqués par nos voisins. La menace est-elle vraiment sérieuse ? Dans l'état économique de l'Europe, nous en doutons.

Pourquoi donc vouloir augmenter nos armements, pourquoi refuser la trêve ? Si nous y consentons, a déclaré M. Massigli, c'est l'arrêt de nos usines d'armements, c'est le chômage de nos ouvriers.

Voilà le grand argument. On ignore la campagne menée par la C. G T., celle du parti socialiste, qui sont pourtant les représentants des ouvriers ; M. Paul Faure n'est-il pas d'ailleurs le député du Creusot. Mais comme il est beau de faire des commandes d'armes pour donner du travail aux ouvriers. La vérité doit être bien différente. Il s'agit plutôt des intérêts des industriels. Ceux-ci sont assez puissants pour imposer leurs vues aux gouvernants, faire nommer des ministres et des ambassadeurs.

Le mal n'est pas particulier à la France. Il touche toutes les grandes puissances industrielles. Aussi longtemps qu'il existera une industrie et un commerce privés des armes, les tentatives de désarmement risqueront d'être infructueuses. Malheureusement, jusqu'ici, on n'a fait aucun progrès en ce sens

M. Francis Delaisi vient de faire paraître dans les *Cahiers* de la Ligue des Droits de l'Homme un article sur les industries de guerre et les industries de paix. Lisez-le, il est édifiant. Vous comprendrez après pourquoi l'après-guerre est si pénible, pourquoi les démocrates doivent tenter encore de longs efforts avant de pouvoir atteindre quelque résultat durable en faveur de la paix.

Jean C.

L'ÉLECTION DE MEAUX

La faune parlementaire vient de s'enrichir d'une espèce nouvelle, celle du radical indépendant.

Le nouvel élu de Meaux, M. Nast, qui a pris cette étiquette nous apprendra peut-être ce qu'elle signifie. Mais ce n'est pas sûr, car il y a des étiquettes qui ne sont que des étiquettes et qui n'ont aucun sens.

Je ne serais pas étonné que celle de radical indépendant fût de ce nombre.

Elle a l'avantage pour celui qui l'a choisie de ne pas le gêner. Elle lui permet de prendre les attitudes les plus contradictoires sans que personne puisse rien lui reprocher. Comment les électeurs qui ont nommé un indépendant pourraient-ils lui en vouloir d'être indépendant ? Ce serait contraire à la logique.

Si encore M. Nast avait derrière lui un parti ou un comité radical indépendant, il risquerait dans certains cas d'avoir maille à partir avec les membres de ce parti ou de ce comité.

Mais le parti radical indépendant, c'est M. Nast tout seul On n'a jamais vu pousser l'indépendance aussi loin.

Et il faut croire que les électeurs de Seine-et-Marne aiment fort l'indépendance, puisqu'il s'en est trouvé plus de 4.000 pour apporter leurs suffrages au candidat indépendant.

Il est vrai que plus de 4 000 autres se sont comptés sur le nom de M. Soupé, communiste. Et tout le monde sait que le communisme est juste le contraire de l'indépendance. Ce qui prouve qu'en Seine-et-Marne on va volontiers aux extrêmes.

87 voix de plus, et M. Soupé l'emportait. Le communisme triomphait, et Meaux, au lieu d'arborer le drapeau de l'indépendance, brandissait celui de la servilité à l'égard de Moscou. A quoi tiennent les choses cependant !

Si Moscou n'a pas eu la victoire à Meaux, ce n'est vraisemblablement pas de la faute des socialistes. Car d'où viendraient ces voix qui se sont ajoutées à celles du premier tour en faveur de M. Soupé, communiste, si elles ne venaient pas du parti S. F.I.O ?

Nous avions d'ailleurs le pressentiment de ce qui allait se passer, en lisant le désistement du candidat socialiste qui avait retiré sa candidature purement et simplement en laissant aux électeurs socialistes le soin de voter « selon leur conscience républicaine de militants ».

Ce conseil vague était précédé d'une bordée de malédictions à l'égard des bolchevistes qui ne font pas leur devoir de classe à l'égard de la classe ouvrière. Mais ces malédictions étaient suivies de réflexions louangeuses pour les S. F. I. O. qui eux, font toujours leur devoir de classe.

Et cette formule ambiguë pouvait être facilement prise pour une exhor-

cord s'est révélé à peu près impossible. Les Allemands voudraient ne pas payer, les Anglais songeraient à des accords entre particuliers qui sauveraient une partie de leurs créances; les Américains, ayant prêté surtout aux collectivités, sont plus exigeants et sacrifieraient volontiers toutes les dettes politiques. Enfin, certains pays non intéressés aux réparations, comme la Suisse et la Hollande, on fait état de créances assez importantes pour ne pas être négligées dans le règlement futur.

Il faut donc attendre les résultats de la prochaine conférence. Mais les banquiers, toujours très puissants sur les Gouvernements, vont agir sans doute pour qu'on donne la préférence aux dettes privées. La confusion entre l'économique et la politique s'accentue encore. Aucune solution acceptable n'apparaît pour le moment S'il faut encore conserver quelque espoir ne nous leurrons point. Il nous faudra encore, d'ici peu, consentir à de nouveaux sacrifices.

J. C.

SOTTISES ET HYPOCRISIES

Les mensonges officiels. — *A la Chambre, grand débat sur les conventions entre la Banque de Fran e et la Caisse Autonome. Le ministre Flandin, réponda t à divers interpellateurs, s exprime ainsi :*

« Je ne peux pas laisser dire que l'Etat cède devant une dictature d'argent. Jamais ni moi, ni mes prédécesseurs, ne se sont sentis, au cours des tractations, en infériorité à l'égard de cette puissance. »

Y a-t il en France *une* personne qui puisse croire une telle affirmation ?

* * *

Le droit de propriété.. — « Nous connaissons ces maisons qui sont des nids de saletés, d'infections, de virulences. Mais nous ne pouvons pas les signaler. Ce serait porter atteinte au droit du propriétaire qui serait fondé à nous poursuivre pour avoir diminué la valeur locative de son immeuble. On y meurt, mais actuellement le droit de propriété est jugé supérieur à celui de la vie humaine ».

Dr BEOUARDEL.

* * *

Les Prélats mercantis du Temple. — Est-il exact que M. Coty a arraché à Mgr Verdier, archevêque de Paris, la fameuse lettre proclamant qu'il est le plus grand Français et le plus grand Patriote, et que cette lettre ne devait pas être publiée ? Est-il exact qu'elle fut écrite par le Serviteur du Roi des Pauvres *en remercia t pour les 50 000 francs* que Coty lui versa pour la messe d'enterrement de ses deux victimes.

* * *

Crétinisme intégral — Vous avez cru que la guerre de 1914 — même si sa responsabilité incombait à l'Allemagne surtout.. — était due aux rivalité anglo-allemande, austro-russe, etc... Erreur.

« *La dénatalité franç ise a été* **la cause fondamentale** *de la guerre de 1914*, car elle a fait croire à l'Allemagne que nous étions une nation mourante ; de toutes façons elle devait nous conduire à un conflit armé, car il ne naissait alors que 2 Français pour 5 Allemands... »

— Alors, s'il était né 5 Français pour 2 Allemands, c'est donc nous qui aurions voulu et déclenché la guerre ? Merci.

Nous en cesserons jamais de rigoler de ces crétins, ces obsédés du lapinisme intégral.

Et ces lignes citées, elles sont dans un tract destiné *a x instituteurs et aux institutrices* (supplém. au nº de nov. 1931 de la *Revue de l'Alliance Nationale*) : Quelles leçons de lapinisme doivent-ils donner ??

* * *

Superstitions hottentotes. — « Le cardinal Verdier, archevêque de Paris a demandé à son clergé de dire, à partir du dimanche 6 septembre, à la messe, l'oraison « Ad postulandam serenitatem » pour obtenir la cessation de la pluie et jusqu'à ce que celle-ci cesse. Le cardinal demande à ses diocésains d'unir leurs prières à celles de son clergé. »

Vous avez bien lu. Dieu en personne est respectueusement prié de rétablir un tant soit peu d'ordre dans les saisons.

L'oraison sera dite jusqu'à ce que la pluie cesse, pour qu on puisse prétendre que c'est en toute évidence l'oraison qui ramena le soleil.

* * *

Toujours ces barbares ! — « Pour seulement passer en revue les réalisations qui ont été *achevées* dans le but d'améliorer l *instruc ion et l'hygiène*, il faudrait consacrer un volume .. Les universités *regorgent d étudiants*... La moyenne des *morts* pour la Russie était en 1913 de 30,5 pour mille (par an) : elle n'est plus aujourd'hui que de 19,4. **Aucun sacrifice n'est refusé** quand il s'agit d'améliorer les œuvres sociales ou d'en accroître le nombre »

(Ph. SOUPAULT, *Europe Nouvelle*, 19 décembre 1931).

On voit bien que c'est nous les « civilisés ! »

* * *

Nous, les civilisés. — Nous n'avons en effet qu'à comparer, par exemple, avec la réponse récemment faite par notre Ministre des Finances à la demande de rétribuer les normaliens dès leur sortie de l'école normale.

Ils ne sont pas encore en fonctions, et ne peuvent être comparés aux élèves qui sortent des écoles militaires. « Les dispositions prises *en faveur de eux ci* font partie de l'*ensemble d mesures* destinées à *faciliter le recrutement des officiers* ».

Ces seuls mots jugeraient un régime Les écoles normales ne fournissent, faute de locaux et d'argent, qu'un nombre *très insuffisant* de maîtres ; et leur recrutement n'a pas besoin d'êtrs facilité !— Mais les officiers, on *n en aura jamais assez !*

Militarisme et barbarie.

J. C.

Après le meeting de Largentière

Décidément le meeting de Largentière aura fait couler de l'encre. Une chose est cependant indéniable : cinq cents personnes ont témoigné leur sympathie à Paya et flétrie comme il convenait le général Mangin. C'est là d'ailleurs le plus clair de la manifestation.

Il s'agissait encore — les organisateurs de la réunion l'avaient nettement indigné — d'amener l'auditoire à prendre position en faveur des victimes de la repression en général Bravey avait assumé plus particulièrement cette dernière tâche. Il a droit à des felicitations pour être venu du nord de l'Ardèche défendre avec flamme la cause de ceux qui sont brimés et brisés pour leurs opinions.

Mais, si j'aime Platon, j'aime encore plus la vérité : il est évident qu'on peut discuter des moyens mis en œuvre. Le plaidoyer de Bravey, à quelque chose près, pourrait, sans grand dommage, être signé Mortier. Pareillement, quelques points faibles au sujet de la crise économique ; à ce propos, un peu forcé aussi l'hymne à la Russie soviétique.

Après coup, l'évangile de Laurac, ce n'est pas douteux, est jeté à tort dans le débat.

L'allusion désobligeante à la prochaine consultation électorale est également déplacée. Certes, il serait vain d'attendre monts et merveilles de « bonnes élections ». Il n'en demeure pas moins vrai que nous ne serions pas tombés si bas si le parti communiste ne s'était point délibérément exclu de la grande famille républicaine. Les théoriciens du bolchevisme comprendront-ils enfin qu'il est imprudent de mettre royalistes et républicains dans le même sac ? Souhaitons-le, car, malgré tout, de « bonnes élections » ne seraient pas pour nous déplaire, Si on peut soutenir que de l'excès du mal sort le bien, c'est là, toutefois un jeu dangereux, et qui, trop souvent, coûte cher.

De même, n'est-il pas à craindre que quelques-uns exploitent telle situation pour des fins particularistes? Le compte-rendu de la manifestation de Privas donnée par l'*Humanité*, certaines at-

Poètes, chantez la Gloire du Sport

Chante, chante divinement
Plein air, lumière, mouvement,
O! Poète, lyrique amant
De notre époque fabuleuse!
Et si tu peins le sentiment,
Campe-le courageusement
Près de la force radieuse!

Regarde au fond du vieux passé :
Une main d'homme l'a tracé
Ce dessin nu, presque effacé,
De la quaternaire caverne :
C'est un boxeur bien balancé
Qui, sur son rival élancé,
L'assaille, l'accule et le cerne!

Entends, là-bas, le cri puissant
Pour le beau coureur fulgurant
Qui se précipite, haletant,
Vers le laurier qui le couronne :
Toute la Grèce l'acclamant,
Il est pareil au trait vibrant
Qui traverse l'air et qui sonne!

C'est la Force dans la Beauté,
Poète, en vers de volupté,
Qu'à présent il te faut chanter
Pour être au rythme de la vie :
La chair est noble en liberté.
Le beau, le bien, c'est la santé,
C'est l'intelligente énergie!

Pauvre Verlaine, au vers si doux,
Au lieu de plier les genoux
En buvant l'absinthe des fous,
Que n'as-tu relevé la tête
Vers le ciel pur qui s'offre à nous
Lorsqu'on maîtrise son courroux
Pour le record! Pour la conquête!

La Jouvence coule à pleins bords,
De tous les jeux, de tous les sports,
A larges eaux, vois, ses trésors
S'offrent sans retour à tes rimes :
Ton art sera dans cet essor
D'un poème toujours plus fort
Pour les porter jusqu'aux cimes!

Chante-nous l'Homme et le Moteur
Qui brisent l'air et, cœur à cœur,
Fraternellement et sans peur
Ne font qu'un dans le vaste espace!
Sois l'écho de cette clameur
De la foule, pour le vainqueur
Dont l'héroïsme la dépasse!

L'auto, souple comme un serpent,
La moto dont le cri s'entend
Sur cette route qu'elle fend,
Et le vélo, prompt comme une aile,
Tes strophes d'or, qui les surprend
Dans le plein vol de leur élan,
Décriront leur beauté nouvelle!

Le coureur au rythme enragé
Tentera l'arpège léger
De ta Muse, qui voit neiger
La poussière devant son ombre!
Et le boxeur, au poing jeté,
N'a-t-il pas la mâle beauté
D'une rime riche ou d'un Nombre!...

Le ballon, but que l'on poursuit,
Rêve dur qui saute et qui fuit
Dans une lutte sans répit,
N'est-il pas un vivant symbole?
Le poids lourd, qui dans l'air reluit,
Et qui s'écroule avec un bruit,
Fait-il pas saillir une épaule?

Poète, fuis les Mallarmé,
Et jamais plus ne sois charmé
Par le vers à l'accent pâmé
Qui rend tristes les heures brèves :
Afin que tu sois bien armé
Et que ton front blanc soit lauré,
Du Sport vivant clame les rêves!

Plein air, lumière, mouvement,
Chante, chante divinement,
O! Trouvère, lyrique amant...

Jean CEVENOL.

LA MUSE SPORTIVE

Ode à la Boxe

Poètes, vous avez chanté
La mélancolique beauté
Des pâles amours romantiques :
Voici venir l'Ere du Beau,
Qui fait jaillir un chant nouveau
Des meilleures lyres orphiques.

Les pleurs habiles pour salons,
Les doigts unis, les cheveux longs,
Les faux serments qu'un souffle emporte,
Ce sont là décors du passé
Sur le théâtre trépassé
Dont un grand vent ferme la porte!

Le gong a résonné soudain
Et l'Infante, dans le jardin,
Fuit comme une ombre douloureuse...
De la Force les vrais amants
Vont, par leurs assauts fulgurants,
Donner la leçon vigoureuse!

Une foule haletante est là
Dont le remous vers le combat
A la rumeur d'une tempête...
Un noir. Un blanc. Des gestes prompts,
Des poings lancés, sur les deux fronts
Des coups durs. Mais le round s'arrête...

On reprend. Le noir chancelant
Se relève d'un effort lent...
Sévère, et d'un direct terrible
Sous le menton, le blanc l'abat,
Tandis que l'on entend là-bas
Monter la clameur indicible!

Le temps fuit. Le noir est vaincu,
Et la grande foule a vécu
De belles et fortes minutes :
Si le sang a coulé parfois,
Ce fut pour de nobles émois
Et non pour de basses disputes.

O! Boxe, que de faibles cœurs
Gonflés de haine et de rancœurs
Haïssent de tout leur mensonge,
Toi, le sculpteur de la beauté,
Tu dépasse la volupté
Où leur pauvre plaisir les plonge!

La Muse au front auré d'azur
Se délivre du songe impur,
Des jongleurs savants et sans flamme :
Sur le mode antique et réglé,
Elle chante un poème ailé
A la Boxe qui barde l'âme!

Jean Cévenol.

(1) Notre Librairie possède ce beau roman. Prix: 6 fr. 75, envoi franco contre 7 fr. 45.